LUNDI 3 JUILLET 1916 (Édition P. L. G.) N° 587 — DIX CENTIMES LE NUMÉRO — 32me ANNÉE. — N° 179

LE MESSAGER DE BRUXELLES

ABONNEMENTS { BRUXELLES ET PROVINCE fr. 5.25 par trimestre fr. 1.75 par mois
Les abonnements prennent cours le 1er de chaque mois
On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

Directeur : FLORENT BELMOTTE — Rédacteur en chef : CHARLES DESBONNETS

Administration et Rédaction : 45, rue du Marché-aux-Poulets, 45, BRUXELLES.

PUBLICITE
Consulter notre tarif en dernière page

L'Herbe à tout faire

Passant en revue différentes plantes peu connues en nos climats européens, mais dont l'industrie humaine a su tirer tant de ressources dans les pays où elles croissent en abondance, j'ai déjà consacré, dans le « Messager de Bruxelles », de brèves monographies à la Soja, cette plante de l'Extrême-Orient, dont toutes les parties sont comestibles, à l'artocarpe ou fameux arbre à pain, qui, malheureusement pour nous, ne croît pas en Belgique, et plus récemment à cette ombellifère dont le divin Hercule, ainsi que je vous le disais, avait tiré pour le donner aux hommes, le plus diabolique alcool qu'un dieu puisse inventer.

Je ne voudrais pas vous laisser sous cette triste impression et terminer la série des plantes — disons utiles puisqu'il le faut bien — par cette odieuse drogue tant estimée des Kamtchatkaoles; c'est pourquoi j'ajouterai un chapitre à cette étude et le consacrerai tout simplement au bambou.

Nous ne le connaissons guère, il est vrai, qu'utilisé pour la construction de ces menus meubles élégants et légers qui cadrent si merveilleusement avec le décor de nos jardins d'hiver ou de nos fumoirs.

Les chevaliers de la gaule, corporation extrêmement nombreuse en notre pays, l'apprécient également sous la forme des cannes à pêche dont ils aiment à réunir des collections variées. A part ces usages, l'exotique bambou s'est peu naturalisé chez nous, et quand nous le voyons découpé en tronçons plus ou moins grands, lorsque notre imagination nous évoque les forêts où ses stipes élégants, graciles et cependant robustes, s'élèvent avec une rapidité extraordinaire à des hauteurs considérables, nous ne pouvons que difficilement nous rendre compte de ce que cette plante appartient à la même famille que ces graminées dont nous rapportons de nos promenades de si gracieux bouquets. Mais il en est dans les familles de plantes comme dans les familles humaines; on y rencontre des individus très différents les uns des autres.

Il y a des originaux partout, chez les plantes comme chez les hommes.

Le bambou lui-même présente de nombreuses variétés, les unes minuscules, tels de faibles roseaux, les autres atteignant parfois 22 ou 23 mètres avec un diamètre de 35 à 40 centimètres.

Toutes ces variétés trouvent leur utilité, mais celle employée de préférence par l'industrie japonaise, qui en fait grand usage, porte le nom peut-être un peu barbare de « bambura arundinacea »; les botanistes, comme le gendarme, sont sans pitié.

Sa tige (pas celle du gendarme), est surmontée d'un bouquet feuillu du plus gracieux effet et sa croissance, extrêmement rapide pendant les chaleurs torrides de l'été tropical, atteint parfois de 60 à 70 centimètres en l'espace de vingt-quatre heures.

Certains voyageurs dignes de foi, autant que peuvent l'être des voyageurs venant d'aussi loin, assurent que les anciens souverains de Ceylan profitaient de cette particularité pour martyriser ingénieusement leurs ennemis. Ils faisaient attacher horizontalement ces malheureux au-dessus d'une de ces tiges, qui, par suite de sa rapide croissance, ne tardait pas à traverser le corps humain, le transperçant et le déchirant d'outre en outre. Ce supplice, ainsi que celui de la raphanidose, dont je vous parlerai peut-être une autre fois, était spécialement réservé aux accapareurs qui pendant les guerres affamaient le pauvre peuple cinghalais.

Le bambou se rencontre en abondance dans l'Amérique du Sud, aux Indes et dans les îles des Tropiques. Cependant, l'ingéniosité native des Japonais les a conduits à cultiver cette graminée qu'ils ont réellement domestiquée et dont ils tirent un grand parti. Ce peuple l'emploie à la confection de véritables œuvres d'art. De plus, on en tire des vêtements et même de la nourriture. Le bambou est là-bas considéré comme une plante si indispensable qu'un Japonais ne peut admettre qu'une contrée puisse vivre et prospérer si elle ne possède ni ne cultive le bambou.

Les habitants du Kamtchatka, vraisemblablement, pensent tout-à-fait la même chose des malheureux mortels qui ne connaissent pas la plante dispensatrice de frénétiques ivresses dont je vous parlais naguère.

Par des soins minutieux, grâce à de savantes sélections, les Japonais sont arrivés à obtenir des bambous presque aussi élevés que ceux qui croissent naturellement sous les tropiques. L'air et la lumière étant indispensables à sa croissance rapide, ils prennent la précaution de cultiver cette graminée géante sur les berges des rivières, sur la lisière des forêts, le long des fossés qui bordent les routes.

Ces plantations constituent même la caractéristique du paysage japonais. Précieux pour ses emplois multiples, le bambou a pour qualités principales sa rigidité, sa longueur, son élasticité et sa légèreté. Ses fibres contiennent en quantité appréciable de la silice, ce qui le rend pour ainsi dire insensible aux intempéries.

Comme bois de charpente, cette plante présente encore de très grands avantages; les Japonais en construisent des maisons qui, nonobstant leur apparence fragile, n'en possèdent pas moins une résistance considérable. En emmanchant les tiges les unes dans les autres, ils en fabriquent des conduites d'eau qui servent à l'irrigation de leurs merveilleux jardins et de leurs champs. Enfin, dans les campagnes sillonnées de tant de cours d'eau, le bambou sert à édifier des ponts légers et extrêmement solides qui facilitent singulièrement les communications.

Le bambou sert encore à faire des pipes, des vases de toutes formes et de toutes dimensions, des éventails, des ombrelles, des cuillers, des instruments de musique, des seaux, des boîtes à fermeture extrêmement ingénieuse, des chapeaux résistant au soleil et à la pluie, des manteaux que portent tous les paysans; des harnais pour les chevaux et pour les bœufs. L'art de la guerre se devait d'utiliser une plante si précieuse; il affecte en effet les tiges les plus minces, soigneusement aiguisées, à la confection de chevaux de frise qui, paraît-il, valent tous les fils barbelés dont les nations occidentales font un si fréquent usage en ce moment.

Le bambou est de plus un puissant agent thérapeutique, car il renferme une substance éminemment fébrifuge. Ses jeunes pousses constituent un aliment délicat fort apprécié non seulement des gourmets de Tokio, mais aussi de tous les résidents étrangers.

Enfin, les artisans japonais, dont l'habileté est proverbiale, sculptent, fouillent et ciselent en tous sens ce beau bois si poli et y font naître sous leur burin de merveilleux lotus et de fantastiques chrysanthèmes qui ornent ces magnifiques boîtes sculptées, ces tabatières, ces étuis à cigarettes, œuvres d'art dont les modèles se multiplient à l'infini, grâce à la féconde imagination créatrice de ce peuple artiste, et auxquels les collectionneurs européens attachent tant de prix.

N'ont-ils pas cent fois raison, les Japonais, de nous considérer comme de pauvres barbares, nous qui ne connaissons rien des mille bienfaits que prodigue le bambou à ceux qui savent le cultiver.

de JALHAY.

L'Inde Anglaise

Les données précises au sujet de la population exacte de l'Inde anglaise sont peu connues. Le dernier recensement date de 1913, il fournit de précieuses indications de différente nature. L'Inde compte 1,802,657 milles carrés de superficie habités à cette époque par 315,156,396 personnes (dont 22 1/2 p. c. sont sous le contrôle indigène), ce qui donne une proportion de 175 habitants au mille carré. Cette densité varie d'ailleurs extrêmement suivant les contrées et les localités : il y a néanmoins une tendance marquée à la concentration de la population dans les centres industriels. A ce jour, il y a, dans l'Inde, 30 villes de plus de 100,000 habitants. L'accroissement réel de la population, depuis le premier recensement (1872) a été de 50 millions d'âmes environ : le taux de la natalité est plus élevé que dans aucun pays d'Europe, mais la mortalité y est également plus forte.

L'émigration dépeuple peu le pays : elle n'a compté que d'un demi-million d'individus en l'espace de dix ans. L'hindouisme, qui englobe plus des 2,3 de la population, perd peu à peu du terrain, bien que les pertes qu'il subit par suite des conversions au christianisme et à l'islamisme soient contre-balancées par les adeptes que fait l'animisme. Le nombre des Hindous a augmenté de 3 p. c., tandis que celui des mahométans, sikhs, bouddhistes, s'est accru dans les proportions de 7.37 et 13 p. c. Les chrétiens indigènes ont vu leurs chiffres se multiplier par 3 depuis 1872. Le tableau suivant indique d'ailleurs la variation de la proportion des diverses communautés par 10,000 habitants pendant 30 ans :

	1913	1883
Hindous	6,939	7,432
Mahométans	2,126	1,974
Bouddhistes	432	155
Sikhs	96	73
Chrétiens	124	73
Animistes	328	250

Le nombre total des personnes lettrées n'est que de 18 p. c. : les hommes forment la majeure partie de ce nombre. Sur la population mâle totale, 106 par mille savent lire et écrire, tandis que la proportion féminine n'est que de 10 par mille. L'instruction est plus répandue sur les côtés là où l'élément anglais domine lui-même depuis longtemps. La connaissance de la langue anglaise s'est répandue largement : sur 1,000 personnes de chaque sexe, 95 hommes et 10 femmes la possèdent.

AUX BALKANS

La Roumanie proteste

Sofia, 1er juillet. — Le « Kambana » annonce que M. Diamandy, ministre de Roumanie à Pétrograd, a remis au gouvernement russe une Note protestant contre les mesures commencées par le commandement de l'armée russe sur le Danube, mesures apparemment dirigées contre la Roumanie.

Les finances grecques

Paris, 2 juillet. — On mande d'Athènes au « Matin » que la Banque Nationale de Grèce est autorisée à émettre des billets jusqu'à concurrence de 50 millions de fr. conformément à la Convention du 17 septembre 1910, moyennant un dépôt à effectuer en or.

Manifestations anti-venizelistes

Paris, 1er juillet. — On mande d'Athènes au « Temps » que des manifestations ont eu lieu mercredi à Athènes et dans de nombreuses villes de la Grèce. Des réservistes licenciés se trouvaient à la tête des manifestants, qui parcouraient les rues en poussant des cris hostiles à M. Venizelos. Le « Temps » attribue ces manifestations à des menées du parti gunariste, qu'il considère comme le prélude des prochaines luttes électorales, dans lesquelles ce parti espère triompher par la tromperie et par la force.

DEPECHES DIVERSES

VENTE DE LA CARGAISON DE L' « APPAM »

Le « Boston Evening Transcript » annonce la vente de la cargaison du vapeur anglais « Appam », capturé il y a quelques mois par le ss. allemand « Möwe ». La vente a eu lieu à la requête du tribunal américain et a produit environ 3,750,000 francs. La cargaison se composait en majeure partie de cacao.

LE BLOCUS

La « Gazette de Voss » annonce que le gouvernement anglais serait en pourparlers avec les représentants des pays neutres concernant la suppression de toute exportation vers les puissances centrales. Les neutres seraient dédommagés par le fait que l'Angleterre achèterait leurs récoltes et leurs produits d'exportation, pour elle-même et les Alliés. Les neutres devraient toutefois s'engager à effectuer eux-mêmes les livraisons en Angleterre et en France par leurs propres bateaux, et retourner avec des chargements anglais. Dans le cas où les neutres n'accepteraient pas ces conditions, des mesures répressives seraient exercées.

UN COMPATRIOTE ARRETE EN HOLLANDE

Le « Maasbode » annonce qu'une perquisition vient d'avoir lieu à Overslag chez M. Aspers, instituteur belge réfugié, accusé d'espionnage. M. Aspers fut arrêté et emmené à Flessingue. En descendant du bateau, il fit un faux pas et tomba à l'eau, mais il fut repêché aussitôt par l'équipage.

COMMUNIQUÉS

ALLEMAND

Berlin, 3 juillet. (Communiqué officiel d'hier midi.)

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Hier, après une semaine de préparation par l'artillerie lourde et l'emploi des gaz délétères, a commencé, sur un front d'environ 40 kilomètres, la grande attaque en masse franco-anglaise, préparée depuis de nombreux mois à l'aide de moyens illimités. L'ennemi n'a obtenu aucun avantage notable, tandis qu'il a éprouvé de très lourdes pertes sur les deux rives de la Somme, ainsi que de la rivière d'Ancre, depuis Gommécourt jusque dans la région de La Boiselle. Par contre, il a réussi de pénétrer en quelques endroits dans les lignes avancées des deux parties de divisions s'appuyant à La Somme, de sorte que nous avons préféré de retirer ces divisions des tranchées avancées complètement détruites pour les reporter dans la position de barrages située entre notre première et notre deuxième position. Comme toujours dans ces cas, le matériel construit solidement dans notre ligne la plus avancée rendu d'ailleurs inutilisable dans cette action, a été perdu. En rapport avec cette grande opération, il y a eu de nombreuses attaques d'artillerie ainsi que de nombreuses entreprises plus ou moins importantes sur les fronts de contact et aussi à l'ouest et au sud-est de Tahure. Elles ont échoué partout.

Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons pris des parties de tranchées françaises à la côte 304 et repoussé une attaque à la grenade française. A l'est de la Meuse, l'adversaire, à l'aide de nouveaux renforts considérables, a attaqué hier plusieurs fois et aussi aujourd'hui de bonne heure, la ligne allemande sur la côte Froide-Terre, particulièrement au fort blindé de Thiaumont, et dans notre feu de barrage a dû se retirer avec les plus grandes pertes.

Le service d'aviation ennemi a déployé une grande activité. Nos escadrilles, en de nombreux points, ont forcé l'ennemi au combat et lui ont infligé de lourdes pertes. Quinze avions ennemis ont été abattus dans nos lignes, dont huit anglais et trois français, principalement dans la région du front attaqué et dans la région de la Meuse. Le premier lieutenant Freiherr von Althaus a mis son septième adversaire hors de combat. Nous n'avons pas perdu d'avions, bien que quelques pilotes ou observateurs aient été blessés.

Théâtre de la guerre à l'Est

Corps d'armée du général von Linsingen :

L'attaque marche de l'avant. Le nombre des prisonniers s'est accru de 7 officiers et 1,410 soldats. En divers endroits, des contre-attaques ennemies ont été nettement repoussées.

Armée du général comte von Bothmer :

Des troupes allemandes et austro-hongroises ont pris d'assaut la hauteur de Warobigowka, au nord-est de Tarnopol, dont les Russes s'étaient emparé récemment, et elles ont pris à l'adversaire en prisonniers 7 officiers et 892 soldats; en butin, 7 mitrailleuses et 2 lance-mines.

Dans les Balkans

Rien de nouveau.

AUTRICHIEN

Vienne, 2 juillet. (Communiqué officiel d'hier à midi.)

Front russe

Près de Thumacz, des troupes austro-hongroises faisant partie de l'armée du général comte von Bothmer ont été attaquées, sur une étendue de front de trois kilomètres, par une masse de cavalerie russe échelonnée sur six rangs de profondeur. L'ennemi a été dispersé; ses pertes furent lourdes. Partout ailleurs dans la Galicie orientale et en Bukovine, rien d'important. En Volhynie, les attaques des armées alliées continuent à progresser. Elles refoulent l'ennemi au sud d'Ugrinov, à l'ouest de Torczyn, et près de Sokul. Depuis le commencement du mois de juin, nous avons capturé, au sud du Pripet, 158 officiers russes, 23,075 hommes, plusieurs canons et 90 mitrailleuses.

Front italien

Sur le plateau de Doberdo, après de violents combats dans lesquels nos troupes se sont maintenues dans toutes leurs positions, l'action a sensiblement diminué d'intensité dans le secteur nord; dans le secteur sud, les Italiens ont continué d'abord leurs attaques, puis, quand celles-ci eurent été repoussées, leur très vive canonnade. Nous avons emmené prisonniers 5 officiers et 105 hommes.

Sur le front de Carinthie, des détachements de chasseurs alpins ont, sans succès, attaqué au nord de la vallée du Seebach. Entre la Brenta et l'Adige, l'ennemi a échoué dans ses assauts contre nos positions du secteur de la Cima Dieci et du Monte Zebio, puis contre le Monte Interrotto, aux abords du Pasubio, dans la vallée du Brand et près de la côte de la Zugna. Arco a été canonné par les Italiens. Nos hydroplanes ont intensivement bombardé les cantonnements ennemis de San Canziano, de Bestrigna et de Straranzano, ainsi que les établissements « Adria ».

Front du Sud-Est

Rien de nouveau.

FRANÇAIS

Paris, 1er juillet. (Communiqué de 3 heures P. M.). — Sur les deux rives de la Meuse, l'ennemi a dirigé des actions d'infanterie répétées et violentes dans la soirée d'hier et au cours de la nuit. Sur la rive gauche, dans toute la région à l'est et à l'ouest de la côte 304, la lutte a été particulièrement vive. L'ennemi n'a pas lancé moins de quatre attaques sur les différents secteurs. Une première tentative accompagnée de jets de liquides enflammés sur nos positions entre la côte 304 et la route Esnes-Haucourt a été repoussée hier en fin de journée avec des pertes sanglantes pour l'ennemi. Une seconde attaque à la grenade à l'ouest de la route Esnes-Haucourt a subi le même sort. Cette nuit, à l'est de la côte 304, une puissante attaque d'infanterie ennemie est parvenue à nous enlever l'ouvrage fortifié déjà repris par nous hier et quelques éléments de tranchées sur les pentes est de la côte 304, mais nos contre-attaques aussitôt déclanchées nous ont rendu entièrement l'ouvrage et le terrain perdu. Enfin ce matin nous avons repoussé une attaque ennemie qui tentait d'aborder le réduit d'Avocourt et infligé des pertes sérieuses à l'ennemi; sur la rive droite, les combats engagés hier dans le secteur de Thiaumont ont continué dans la journée pour la possession de l'ouvrage du même nom et après une série d'assauts d'infanterie précédés d'un bombardement l'ennemi est parvenu à pénétrer de nouveau dans la redoute complètement bouleversée, aux abords de laquelle nous sommes établis.

L'activité de l'artillerie reste très grande dans la direction du bois Fumin, du Chênois et de la Laufée. En Lorraine, deux petites attaques ennemies sur nos positions à la forêt de Parroy ont complètement échoué. Ce matin, une pièce ennemie à longue portée a tiré plusieurs obus de gros calibre dans la direction de Nancy.

Paris, 1er juillet. (Communiqué de 11 heures P. M.) — Au nord et au sud de la Somme, à la suite de la préparation d'artillerie et des reconnaissances effectuées les jours précédents, les troupes franco-britanniques ont déclanché ce matin une action sur un front de 40 kilomètres environ. Dans la matinée et au cours de l'après-midi, sur tout l'ensemble du front, elles se sont emparées de la première position ennemie du nord de la Somme; nos troupes se sont établies aux abords du village de Hardecourt et aux lisières du village de Curlu, où le combat continue.

Au sud de la Somme, les villages de Dompierre, Becquincourt, Bussy et Fay sont tombés entre nos mains. Le nombre de prisonniers ennemis non blessés faits par nos seules troupes au cours de la journée, dépasse 3,500.

Sur la rive gauche de la Meuse, violent bombardement de toute la région côte 304-le Mort-Homme.

Sur la rive droite, vers dix heures du matin, notre infanterie s'est portée à l'assaut de l'ouvrage de Thiaumont, dont elle s'est emparée de nouveau. L'après-midi a été marquée par une recrudescence du bombardement dans cette région, ainsi que dans les secteurs du Fumin et du Chenois.

ANGLAIS

Londres, 1er juillet. — Nos patrouilles d'éclaireurs et nos détachements d'avant-postes ont continué à être actifs sur tout le front. En beaucoup de points, ils ont pénétré dans les tranchées allemandes et fait quelques prisonniers. Un détachement plus fort, au sud de Neuve-Chapelle, a pénétré dans la deuxième ligne allemande.

RUSSE

Pétrograd, 1er juillet :

Sur la Dwina, l'ennemi a canonné quelques sous-secteurs des positions au sud de Riga, ainsi que la tête de pont d'Uxkull.

Hier soir, une tentative d'attaque allemande, au nord d'Illuxt, a échoué dans le feu de nos batteries.

Le 28 juin au soir, l'artillerie allemande lourde et de campagne a vivement canonné nos tranchées dans le secteur du Niémen, au nord-est de Nowogrodet. Sous la protection de cette canonnade, l'ennemi a traversé le Niémen et s'est emparé de la partie boisée à l'est du village de Gnessitschi.

Au sud du Dniester, nos troupes poursuivent l'ennemi. Les Autrichiens reculent; ils nous abandonnent chariots et matériel de guerre. L'accroissement du nombre de prisonniers continue. Nous avons reçu une nouvelle établissant avec certitude qu'après combat, la localité Obertyn a été prise, ainsi que les villages situées au nord et au sud de cette place. Un combat a eu lieu près du village de Pistyn, au nord-ouest de Kuty.

Pendant le dernier combat, le vaillant général comte Keller a été blessé.

Près du village de Slowin, à 11 km. entre le Stochod et le Styr, les Allemands ont préparé une attaque, qu'ils ont commencée en projetant des gaz délétères. Ceux-ci n'ont pas atteint nos lignes et furent rejetés par le vent dans les tranchées allemandes. L'attaque allemande a été rejetée par le feu de l'artillerie.

Au matin du 29 juin, des aviateurs ennemis ont jeté 30 bombes sur Luck.

Près de la colonie Kouban, à 5 km. à l'est de Swinicze, au nord-ouest de l'embouchure de la Lipa et du Styr, un détachement à nous, commandé par le lieutenant-colonel Grenbetski, s'est approché, sans être remarqué, de la colonie et du village de même nom; la garnison de la colonie a été tuée. Devant le détachement pénétrant dans le village, l'ennemi s'est retiré, pris de panique; nous avons fait des prisonniers.

ITALIEN

Rome, 1er juillet. — Entre l'Adige et la Brenta, nos troupes se trouvent maintenant en contact avec les positions d'où l'ennemi, s'appuyant sur des puissantes lignes de tranchées et soutenu par une forte et nombreuse artillerie et beaucoup de mitrailleuses, se propose d'opposer une résistance acharnée. En attendant, notre offensive s'étend sur l'ensemble du théâtre de la guerre.

Dans la vallée du Brand, hier, nous avons atteint la ligne qui s'étend de Valmorbia aux versants méridionaux du Monte Spil.

Sur le Pasubio, le violent combat contre les installations de défense de l'ennemi continue sur le territoire de Cosmagnon.

Au front de la Posina, nous avons occupé Griso et le versant sud du Monte Majo, dans la vallée de Zara, entre Castana et Laghi, les fortes positions au Monte di Calgari et à Sogli Bianchi, au sud du Monte Seluggio. Notre artillerie a vivement canonné le Monte Cimone.

Dans la vallée de la Sugana, nous nous sommes emparés des versants du Monte Civaron. Nous avons fait 175 prisonniers et capturé 100 fusils, des munitions et un nombreux matériel de guerre.

Dans la Carniole, nos troupes, après avoir repoussé des attaques ennemies contre les positions que nous avons prises le 17 juin au But supérieur, ont attaqué la Cime du Zelmokofel et s'en sont emparées; elles ont fait 156 prisonniers, dont 10 officiers.

Sur la Haute Fella, notre infanterie a marché vers Leopoldkirchen et a causé des incendies à Seifnitz.

Sur le Carso, dans la région du Monte San Michele et à San Martino, l'ennemi, qui avait abandonné l'espoir de repousser autrement notre offensive, a projeté d'épaisses vapeurs asphyxiantes contre nos lignes et entrepris une vive contre-attaque. Nos vaillantes troupes, insouciantes des effets pernicieux des vapeurs, ont brillamment repoussé les colonnes ennemies et fait 403 prisonniers.

Hier, dans le secteur de Selz et de Monfalcone, l'offensive que nous avions commencée le 28 juin au soir, s'est terminée par la prise de la côte 70, à l'ouest du Monte Cofiel, et de la position située sur la hauteur 104, à l'est des rochers de Monfalcone. Nous avons fait 660 prisonniers, dont 20 officiers environ, et capturé des armes, des munitions et du matériel de guerre.

Des avions ennemis ont jeté des bombes sur Brescia et Bassano. Un homme a été tué et des dégâts peu importants ont été causés.

Nos avions Caproni ont jeté de nombreuses bombes sur des campements ennemis dans la vallée de l'Assa supérieure et sont rentrés indemnes.

ETRANGER

ALLEMAGNE

L'UNIFORME DE LA MARINE

Berlin, 1er juillet. — Le « Moniteur de la Marine » publie un ordre du Cabinet apportant des modification dans l'uniforme de la marine. La classique redingote des officiers de marine est supprimée. L'uniforme de l'infanterie de marine sera semblable à celui de l'armée. La modification la plus importate est le remplacement du drap bleu-marine par du drap gris-campagne pour tous les uniformes.

***

Berlin, 1er juillet. — Le chancellier de l'Empire est rentré aujourd'hui d'une tournée d'inspection à la flotte de haute mer.

AMERIQUE

LA CRISE MEXICAINE

New-York, 1er juillet. (Reuter.) — Dans un discours prononcé au Club de la Presse, le président Wilson a déclaré qu'il ne s'engagerait dans une guerre avec le Mexique, que dans le cas où il n'y aurait pas d'autre issue à la situation. Il a été chaleureusement applaudi par son auditoire.

***

Paris, 1er juillet. — On mande de Washington au New-York Herald que la guerre avec le Mexique serait encore très vraisemblable. M. Wilson attend le rapport du lieutenant Hoog sur les cruautés commises par les Mexicains sur les blessés. Un télégramme reçu en dernière heure annonce toutefois que la réponse de Carranza est conçue en termes amicaux. Carranza insiste pour que l'indépendance mexicaine soit reconnue, et consent à soumettre à un tribunal d'arbitrage toutes les difficultés pendantes à l'heure actuelle.

ANGLETERRE

L'AFFAIRE CASEMENT

Londres, 1er juillet. — M. Doyle, l'avocat américain qui a défendu Casement, a annoncé qu'il restera à Londres jusqu'à ce qu'il ait été statué sur l'appel interjeté par Casement. Celui-ci a été transféré dans une cellule des condamnés à mort. Il a pu s'entretenir hier avec son défenseur. Il paraissait de bonne humeur et optimiste.

LES TRADE UNIONS ET LE S. O.

Londres, 1er juillet. (Reuter.) — Le Congrès des Trade Unions a repoussé à une grande majorité le projet d'agitation en faveur de l'abolition du service obligatoire.

CONTRE LA VIE CHERE

Londres, 1er juillet. — Hier a eu lieu à Londres un Congrès des Syndicats, auquel assistaient 600 délégués. Le Congrès a adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement de prendre des mesures immédiates afin d'établir des prix maxima pour les vivres et le combustible et d'empêcher l'exploitation des ouvriers.

FRANCE

LE GENERAL ROQUES A VERDUN

Paris, 30 juin. — Le général Roques, ministre de la guerre, a inspecté dimanche le front dans la région de Verdun.

RUSSIE

LA SOCIETE DES ETUDES ORIENTALES

Pétrograd, 1er juillet. — La Société des Etudes Orientales, fondée à Odessa en 1910, a repris ses travaux. Elle se propose d'abord de consacrer une étude des Balkans au point de vue ethnographique et économique.

La société russo-japonaise, dont le prince Kokoftseff est le président, a créé à Moscou une section de cette société.

A LA CROIX-ROUGE

Pétrograd, 2 juillet. — Six sœurs de charité russes sont parties pour visiter les camps de prisonniers en Allemagne, et quatre autres se rendent en Autriche.

L'EMPRUNT FINLANDAIS

Pétrograd, 1er juillet. — Les « Nowojé Wremia » annoncent que le Tsar a approuvé le projet du Conseil des ministres d'émettre un emprunt de 100 millions de mark finlandais, afin de régler le cours du change en Finlande.

LA GRELE

On annonce que des ouragans de grêle se sont abattus sur la Russie méridionale, où les récoltes ont été gravement endommagées dans certaines régions.

Sur Mer

— Stockholm, 1er juillet. (A. T. S.) — L'enquête instituée a établi que le vapeur allemand « Ems » a été coulé le 19 juin dans les eaux territoriales suédoises par un sous-marin anglais. Le ministre de Suède à Londres a protesté au nom du gouvernement suédois.

LE TEMPS QU'IL FAIT

186e jour de l'année; reste 180 jours.
C. à l. 6 août, P. Q. le 8 juil. P. L. le 15 juil. D. C. le 30 juil.
Baromètre de la veille, à midi

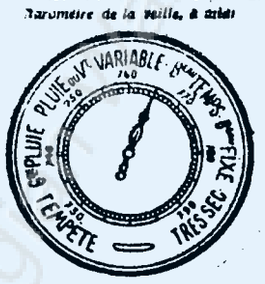

Température maxima 19 centigrades
de la veille minima 6 centigrades
Prévision pour le lendemain beau temps
Fête du jour : Vis. de la Vierge
Fête du lendemain St-Anatole

EN MARGE

Dans la " Prairie "

Les peuples et les races, comme les hommes, naissent, croissent, se développent puis disparaissent, se perdant dans l'oubli.

Les diverses phases de ce cycle fatal se succèdent selon les lois d'une harmonie toujours la même. Elles durent un peu plus longtemps pour une race que pour un peuple, pour un peuple que pour un individu, pour un individu que pour une quelconque des cellules constituant son organisme, mais la notion de durée est si peu de chose dans les deux plans de l'infini, celui du Temps et celui de l'Espace, qu'il n'est vraiment pas indispensable d'en tenir compte.

Les races qui disparaissent méritent donc le respect que nous accordons aux morts, c'est pourquoi je veux consacrer une courte nécrologie à ces braves Peaux-Rouges dont le Messager de Bruxelles parlait naguère, annonçant qu'ils devenaient de moins en moins nombreux dans les « réserves » que les Etats-Unis d'Amérique et le Canada leur avaient concédées assez parcimonieusement, il est vrai, et où certains végètent encore, oublieux de toutes les traditions héroïques qui firent la fortune de pas mal d'éditeurs.

On en a dit énormément de mal, de ces braves Peaux-Rouges, et cependant je crois bien qu'on fut injuste à leur égard. Ils vivaient très simplement des produits de la chasse et de la pêche. Leur cuisine n'était pas compliquée, ce qui fait qu'ils possédaient un excellent estomac et, par conséquent, le plus heureux des caractères.

Les êtres grincheux sont tous, ou des dyspeptiques, ou des constipés.

Ils aimaient un peu trop à lever le coude, s'il faut en croire des gens qui peut-être ne sont pas des modèles de tempérance, soit; mais ils ne passaient pas la moitié de leur vie dans les cafés, ainsi que nous le faisons, et, sans hypocrisie aucune, ils donnaient le nom d'eau-de-feu à ce poison que nous appelons, nous, eau-de-vie, en raison d'un euphémisme qui n'est pas tout à fait à notre honneur.

Ils se faisaient un devoir d'être impassibles avant que Lecomte de Lisle n'eut fait de l'impassibilité la vertu essentielle des poètes olympiens.

Ils étaient discrets, réservés, silencieux, et laissaient le bavardage aux vieilles femmes de leurs wighwam et aux visages pâles qui venaient les troubler dans leurs méditations.

Ils étaient vaillants à la guerre, mais appréciaient les bienfaits de la paix quand, pour la sanctionner par un symbole, ils enterraient solennellement leurs tomahawks avant d'aller fumer leur calumet dans les conseils où se réunissaient les plus sages de la tribu.

Et ils pratiquaient l'hospitalité à l'égal des patriarches de la Bible. Ils avaient peu de besoins, ne changeaient pas leurs modes quatre fois par an, ne connaissaient pas les accapareurs ni les falsificateurs de denrées alimentaires. Chateaubriand les estimait beaucoup, ayant particulièrement connu un jeune guerrier du nom de Chactas, dont il nous dit le plus grand bien.

Pour ma part, je garde une vénération pour le vieux Chingagog, un brave homme de Huron ou d'Iroquois, je ne sais plus au juste, qui peupla de ses traits héroïques les rêves de mon enfance.

Et je regrette aussi un autre guerrier dont le nom Delaware se traduit en français par cette poétique dénomination : La-Pluie-qui-Marche.

Car, chez nous, elle ne marche plus, hélas; elle stationne, elle s'éternise.

Oui, je regrette la disparition des Sioux, des Pieds Noirs, des Hurons, des Navajos, des Iroquois, des Chippenas, des Oborokonèses, des Incas, des Apaches et autres tribus pittoresques qui, peu à peu, s'effritent, s'anémient et que l'on ne rencontrera bientôt plus, si ce n'est dans le vaste territoire de chasse que réserve le Grand Esprit à ses enfants couleur de soleil.

V. G.



Le bon moyen.

Le moyen d'en finir avec cette hausse intempestive des denrées, une hausse exagérée qu'à partir d'un certain pourcentage, nécessité par le fait du renchérissement général des matières premières et de la rareté de certains produits, rien n'explique, si ce n'est le désir cupide de faire fortune, d'ignobles trafiquants et d'intermédiaires sans scrupules! Le moyen? Il fera crier, c'est sûr, mais le bon médecin guérit les plaies au fer rouge. Que nos édiles prennent donc la tardive, mais nécessaire mesure de donner désormais aux seuls commerçants patentés avant la guerre, l'autorisation de trafiquer à l'avenir des denrées alimentaires.

C'est simple et radical.

Je vous fiche mon billet que si l'on applique scrupuleusement cette décision, nous n'aurons qu'à nous en louer.

Pourquoi pas?

PICK.

Les pommes de terre à Bruxelles.

Ce que l'on avait prévu est arrivé. Dès l'ouverture des magasins de débit, le nombre de personnes qui se sont précipitées pour être servies a été si considérable que des incidents se sont produits, bousculades, encombrement, etc. Les personnes moins combatives que les autres en étaient réduites à faire inutilement de longues heures de pause sans pouvoir être servies.

Afin d'éviter ces ennuis à l'avenir, on vient d'établir un roulement par numéros des cartes de ménages. Les porteurs de celles-ci devront désormais se présenter à jour fixe. C'est parfait, car cette façon de procéder répartira entre les bureaux le nombre des clients d'une manière plus régulière.

Il est regrettable toutefois que l'on n'ait pas pris ces dispositions au début des distributions. Il se produit cet ennui que des personnes n'ont pu être servies dimanche et devront attendre jusqu'à mercredi pour être ravitaillées. Or, se fiant aux promesses qui leur avaient été faites, elles n'avaient pris aucune disposition en prévision de ce retard. Il s'ensuit que certaines ménagères ont dû accomplir des miracles pour établir leur menu du dimanche.

Le sucre à Bruxelles.

Pendant la quinzaine du 3 au 15 juillet, il sera mis en vente dans les divers magasins de la ville de Bruxelles, en dehors des marchandises y débitées actuellement, du sucre à raison de 600 grammes par personne, au prix de 58 centimes la ration. Chaque personne recensée sur la carte de ménage a droit à 300 grammes de sucre rangé et à 300 grammes de sucre cristallisé. L'ordre de présentation dans les magasins sera strictement observé.

Alimentation canine.

La Société royale Saint-Hubert a rétabli, le 1er juillet courant, le débit des biscuits pour chiens. Tous les propriétaires inscrits ont reçu une circulaire indiquant dans quelles conditions le service fonctionne.

Les inscriptions nouvelles seront reçues au secrétariat, rue du Président, 44, à Ixelles, les mardi et jeudi de chaque semaine, de 3 à 6 (heure des horloges publiques), à partir du 4 juillet. Les déclarations doivent être faites et signées par les propriétaires eux-mêmes ; ceux-ci doivent donc se présenter personnellement, munis de leur carte d'identité et de la dernière feuille de contributions de leur commune établissant leur imposition pour la taxe sur les chiens, laquelle doit être acquittée ou au moins partiellement payée. Les biscuits sont débités par paquets indivisibles de 5 kilogrammes, au prix de 70 centimes le kilogramme.

Les propriétaires, dont un ou plusieurs chiens (lévriers, bergers ou autres) participent à des courses sont exclus du service de l'alimentation canine.

On est prié de n'amener les chiens ni au secrétariat ni au magasin.

Un guide des promenades bruxelloises.

Le Touring-Club ne chôme pas, comme certains sont portés à le croire. Et il ne se contente pas d'être attentif à ce qui concerne sa mission en matière de voies cyclables, d'extension de la circulation vélocipédique, etc., sans compter les réductions de toutes sortes au profit de ses membres. Il continue à publier : hier c'était une excellente carte routière au 40,000e, sous couleur d'indiquer aux cyclistes les limites de la région qui leur est ouverte autour de la capitale. Aujourd'hui voici un excellent guide de « Soixante promenades pédestres aux environs de Bruxelles ».

On sait en effet que le Touring-Club de Belgique se targue de ne pas être une association de cyclistes, ni d'automobilistes, ni de piétons, ni d'aucun mode déterminé de locomotion ; mais bien d'être une vaste collectivité d'amateurs de promenades, d'excursions de voyages.

Dans son nouvel ouvrage, il ne vise qu'à aider le pédestrian que nous sommes tous. Et comme premier essai d'une série qui s'étendra certainement aux autres centres de tourisme et de villégiature, il nous décrit, pour les piétons, soixante promenades aux environs de Bruxelles. Celui qui suivra toutes ces descriptions aura fait la revue complète de ce que les alentours de la capitale recèlent d'attraits. Il n'aura, pour le faire et accomplir le cycle entier, qu'à ouvrir le volume à la première page et se mettre en route ; à prendre, la fois suivante, la seconde excursion décrite, et ainsi de suite, car les soixante promenades se suivent, dans le guide, en un ordre topographique partant du nord vers l'est, pour remonter au nord par l'ouest.

Suivant la bonne tradition du Touring-Club, le petit guide — bien qu'il soit admirablement imprimé, sur du beau papier, dans un format de poche pratique, et accompagné de 4 cartes et de 4 plans, le tout comportant 192 pages — ne coûte que la modique somme de 30 cntims. Il est en vente au siège du Touring-Club de Belgique, 13, rue du Congrès, à Bruxelles.

Les huit cartes et plans sont les suivants : 1) Forêt de Soignes (carte sommaire) ; 2) Parc de Woluwe-St-Pierre ; 3) Champ de bataille de Waterloo ; 4) Parc de Tervueren ; 5) Bois des Capucins ; 6) Plans du musée colonial de Tervueren ; 7) Parc de Genval ; 8) Environs de Bruxelles, carte sommaire, avec cercles concentriques kilométriques.

La carte des environs de Bruxelles, au 40,000e, dont nous parlons ci-dessus, complète utilement les « Soixante promenades pédestres aux environs de Bruxelles. On peut s'en procurer des exemplaires au même T. C. B. au prix de 25 centimes.

Un détail à propos de cette dernière carte : il en a été vendu par le Touring-Club 4,000 exemplaires en moins de quinze jours. Cela fait présager une vente aussi importante pour le guide des promenades.

Les dirigeants du Touring-Club ont du reste prévu pareil débit, car ils ont tiré l'ouvrage à ving-cinq mille exemplaires.

Le prochain concert symphonique.

Le concert symphonique qui aura lieu Salle Patria le 7 courant, à 8 h. 1/2, sous la direction de M. Emile Mathieu, directeur du Conservatoire de Gand et avec le concours de Mme Cécil Grey, soprano, et de M. Georges Pitsch, violoncelliste, promet d'être, comme les précédents, un vrai régal artistique. Au programme, l'ouverture d'Agnessens, du maître flamand Waelput; la VIIe symphonie de Beethoven, deux poèmes symphoniques de Mathieu; Finlandia de Sibélius; le 1er concerto de violoncelle de Saint-Saëns, et le Rossignol de Haendel.

La répétition générale publique aura lieu le mercredi 5 courant, à 8 h. 1/2.

Location sans augmentation de prix pour la répétition et le concert, aux Maisons Katto, 14, rue d'Arenberg, et Fernand Lauweryns, 38, rue Treurenberg.

***

A l'hôtel Plétinckx.

Pendant le mois de juin 1916, le mouvement à l'amigo s'établit comme suit : écrous pour vagabondage 1, par circulaire du Procureur Général 45, une nuit sur demande 2040, par mesure sanitaire 46, par mesure de police 104, pour ivresse 49, soit un total de 2,285.

Les journées de présence avec nourriture s'établissent comme suit : pour vagabondage 1, par circulaire du Procureur Général 45, nuit sur demande 2040, par mesure sanitaire 46, total 2,132.

Le bilan des journées sans nourriture donne : par mesure de police 104, pour ivresse 49, soit 153 journées.

La moyenne d'écrous par jour se monte donc à 76 1/2.

***

A Saint-Gilles.

Dans les magasins du Comité national d'alimentation, on mettra en vente du 5 au 8 juillet, du saindoux à fr. 2.30 le kilo, du lard à fr. 2.80 le kilo. Chaque personne a droit à 200 grammes de saindoux ou de lard, au choix. On y débitera également du riz à 66 centimes le kilog, à raison de 500 grammes par personne.

***

A Saint-Josse-ten-Noode.

Le Comité national de secours et d'alimentation informe le public qu'il sera délivré au magasin communal de la rue Van Bemmel, les lundi 3, mercredi 5, vendredi 7 et samedi 8 8juillet, de 3 à 5 heures, une carte devant servir à obtenir la nourriture pour poules et lapins.

***

D'autre part, l'administration communale rappelle aux intéressés que les habitants qui sont encore en possession d'un stock de pommes de terre ne peuvent en recevoir de la commune avant que le stock qu'ils ont déclaré ne soit épuisé sur la base de 300 grammes par personne et par jour, à dater de leur déclaration.

Ceux qui ne se conforment pas à ces instructions s'exposent à des mesures rigoureuses, notamment au retrait de leur carte de ménage et à leur exclusion des ventes ultérieures de pommes de terre. Les tickets utilisés pour la vente des pommes de terre ne sont valables que le jour où ils ont été délivrés.

En ce qui concerne la disposition se rapportant aux stocks déclarés, il serait à souhaiter que l'administration tienne compte que les personnes dont il s'agit ne peuvent, de cette façon, manger que de vieux tubercules, dont certains sont certainement devenus inutilisables à cette époque de l'année. Le principe est peut-être juste, mais il y aurait lieu, dans son application, de tenir compte de l'état actuel des provisions dont il s'agit.

Les travaux publics à Anderlecht.

Le Conseil communal a décidé dans sa dernière séance de faire construire deux nouvelles classes au groupe scolaire de Neerpede. Il s'agit de l'entreprise dont nous avons parlé. On met en adjudication les travaux de construction d'un pavement sur la cour de l'école n° 8 rue Odon. L'entreprise comprendra la démolition de l'ancien pavement, le nivellement de la cour, la pose d'un nouveau pavement en briques klinkaert, le placement de bordures au pourtour des arbres, ainsi que le replacement et l'exhaussement éventuel des encadrements, des soupiraux de cave, des entrées de citerne, etc. L'entreprise constitue un forfait absolu.

A Forest.

Le Collège des bourgmestre et échevins, réuni en séance publique, vient de procéder à l'ouverture des soumissions pour les travaux de transformations à l'hôpital communal, lequel, ainsi que nous l'avons dit, doit être transformé en bâtiment scolaire par suite de l'insuffisance des locaux réservés actuellement aux écoles communales et en attendant la création du nouveau groupe scolaire prévu au quartier St-Antoine, travaux pour lesquels le Conseil communal a accordé les subsides nécessaires.

Les travaux ci-dessus ont été adjugés pour la somme de 67,000 francs.

On mettra sous peu à l'adjudication la construction du nouveau collecteur devant servir à l'écoulement des eaux pluviales provenant du quartier du Parc par l'avenue Wielemans-Ceuppens et l'avenue de l'Usine à gaz jusqu'à la Senne.

Construction de nouvelles écoles à Forest.

La population scolaire forestoise augmente constamment et les locaux scolaires deviennent trop exigus. La construction de nombreuses écoles et classes nouvelles est envisagée à bref délai. L'hôpital civil venant d'être évacué complètement, un certain nombre de salles y sont devenues disponibles. Aussi le Collège, d'accord avec le Conseil communal, vient-il de décider d'y installer provisoirement deux écoles, l'une pour garçons, l'autre pour filles, comportant au total 16 classes. Divers travaux de transformation vont y être effectués et sont évalués à 25,000 francs. Un crédit de 24,000 francs est également prévu pour l'ameublement scolaire et didactique. Le système d'adjudication restreinte entre les entrepreneurs forestois sera employé pour les travaux de transformation, avec délai d'achèvement fixé au 15 septembre prochain. Le mobilier sera exécuté en régie par le personnel menuisier communal parce que, au dire des services compétents, le délai est trop court pour mettre ces travaux en adjudication.

Prochainement, on construira également une école de garçons dans la rue Verte, où existe déjà une école de filles. Elle est destinée à remplacer l'école de l'avenue Besme, située trop loin du centre. Elle comportera six classes et sera copiée sur le modèle de l'école de la rue Rodenbach.

Enfin, il est question de créer un nouveau groupe scolaire au quartier Saint-Antoine. Il serait construit à l'emplacement actuel de la cité ouvrière Vanderschrik, appartenant à la commune. D'après un rapport présenté, sur cette question, par M. Everaerts, échevin des travaux publics, le groupe scolaire serait bâti au centre de ce terrain, avec une seule entrée sur la rue. Toute la périphérie serait vendue. Le quartier Saint-Antoine est très populeux et l'érection de ce bâtiment déchargerait considérablement le groupe scolaire du Pont de Luttre. On y installerait de 12 à 15 classes. Le projet Everaerts estime les frais de 150 à 200.000 francs.

***

Un nouveau collecteur d'égouts à Forest.

Les habitants de l'avenue Van Volxem, de la rue du Gazomètre et de quelques artères avoisinantes, se plaignent depuis longtemps de l'inondation de leurs caves en temps de grosse pluie. Cela provient de ce que les quartiers du Pont-de-Luttre et du parc Duden se sont fortement développés et ont provoqué la construction de nombreuses voies publiques nouvelles. Aussi, en cas d'ondée, l'égout de l'avenue Van Volxem est-il rapidement débordé, vu sa section devenue trop étroite. Pour remédier à cet inconvénient, le Conseil communal de Forest vient de décider de construire un nouveau collecteur d'égouts n'ayant aucune communication avec le système d'égouts primitivement existant, ni avec les raccordements aux maisons particulières. Il partira de l'avenue Wielemans-Ceuppens, côtoiera la rue de l'Usine à Gaz et la rue Saint-Denis et se jettera dans la Senne derrière l'Usine à gaz. Il sera nécessaire de déplacer de nombreuses canalisations d'eau, gaz et électricité se trouvant dans l'Usine à Gaz pour exécuter ce travail, qui sera commencé aussitôt que l'autorisation de la Députation permanente sera parvenue. Toutes les autres administrations intéressées ont été pressenties et sont d'accord avec les autorités communales. La Compagnie des Tramways Bruxellois notamment a promis de déplacer la voie remontante du tram 50 qui passe dans la rue de l'Usine à Gaz et la rue Saint-Denis prolongée. Cette voie suivra, aussitôt les travaux terminés, le même trajet que la voie descendante de la ligne 50.

***

Au Service d'expertise des poissons.

Les arrivages de poisson à la minque se répartissent comme suit pendant le mois de mai de l'année courante : 2,387 colis de plies, 1,170 de raies, 770 d'orphics, 653 de soles, 314 de crevettes, 289 de flottes, 277 d'églefins, 241 de cabillauds, 159 de truites, 102 de vives, 91 de barbues, 65 de turbots, 63 de merlans, 57 de golles, 42 de langues, 37 de dorades, 28 d'elebots, 27 de harengs salés, 22 d'émissoles, 20 de sardines salées, 18 de poisson de mai, 17 de maquereaux, 16 de crabes, 10 de poisson de rivière, 10 d'anguilles et 36 colis de poissons divers. 88 bateaux de moules, d'une contenance approximative de 693,500 kilos ont été amarrés au canal.

Le service d'expertise a saisi 73,735 kilos de moules, 375 kilos d'huitres, 505 kilos de crevettes, 4 kilos de homards et 2,899 kilos de poissons divers.

Les saisies faites en ville ont porté sur 1,403 1/2 kilos, à la minque sur 1,784 1/2 kilos et au marché au poisson sur 595 kilos.

***

Au Service d'expertise des viandes.

Les entrées à l'abattoir pendant le mois de mai 1916 se sont élevées à 403 bœufs, 231 taureaux, 88 chevaux, 1,175 vaches, 1,325 veaux, 759 porcs, 88 moutons, 11 agneaux et 17 chèvres.

Le service d'expertise a opéré les saisies totales de 4 chevaux, 2 vaches, 2 porcs et 2 moutons, d'un poids total de 1,592 kilos.

Les saisies partielles s'élèvent à 155 cas, d'un poids total de 1,330 kilos.

Le service d'expertise aux bureaux d'entrée des viandes foraines, ainsi que dans les halles, marchés, boucheries, charcuteries, débits de viande, a saisi 914 kilos 800 grammes.

Notre prime.

Nos lecteurs trouveront en quatrième page notre billet de faveur pour un théâtre de la ville.

Echos et Nouvelles

Perplexité.

Nous avons déjà annoncé que les fermiers anglais, privés de main-d'œuvre masculine, avaient fait appel aux jeunes filles des villes pour certains travaux de la ferme, notamment pour la traite des vaches, ce qui, paraît-il, ne va pas toujours tout seul.

L'humoristique « Punch » de Londres présente ainsi la situation : Une jeune bar maid (à Bruxelles nous disons une serveuse), se présente chez un paysan, qui la conduit près d'une vache et lui dit : « Voyons, miss, faites voir si vous savez traire une vache ». La jeune fille, montrant les cornes de l'animal :

— Dites-moi d'abord, m'sieu, quelle est la poignée à tirer pour le lait, et celle pour la crème !

Faits Divers

AMER ERNEST BECKER

IMPRUDENCE. — Mme la baronne C..., habitant rue Juste Lipse, s'était rendue à l'église Saint-Joseph, place de l'Industrie, pour y faire ses dévotions. Pendant qu'elle se rendait au banc de communion, elle abandonna sur sa chaise sa sacoche, contenant une somme de 110 marks, des bijoux et divers papiers d'importance. Lorsqu'elle revint, l'objet avait disparu. Elle n'a plus eu que la ressource d'aller conter son aventure à la police.

—×—

TOUT LEUR CONVIENT. — Dans un entrepôt de la rue du Steamer, des escarpes se sont emparés d'une bâche imperméable, mesurant 7 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur, et appartenant à M. S..., de Laeken. La valeur de l'objet dérobé est d'environ 400 francs. On recherche activement les coupables.

—×—

LES ACCIDENTS. — Hier après-midi, M. C..., habitant près de la Bourse, rentrait chez lui d'une promenade en bicyclette. Il voulut s'arrêter trop brusquement, la pédale de sa machine accrocha la bordure du trottoir et M. C... tomba si malheureusement qu'il se brisa la clavicule. Comme il était à la porte de son domicile, il y a reçu de suite les soins nécessités par son état, qui n'est pas très grave.

—×—

DESESPEREE. — Mlle Marthe J..., habitant à Laeken, est une jolie blonde de dix-sept printemps. Elle connaît déjà les tristesses d'un amour méconnu, et, trouvant son sort trop amer, a voulu en finir avec sa jeune existence. Elle se lança délibérément hier dans les eaux du canal de Willebroek. Elle allait infailliblement se noyer lorsqu'un batelier d'un chaland qui fait le transport de marchandises pour le compte de nos Comités, se précipita à son secours et la retira de sa périlleuse position. Elle ne recommencera plus.

—×—

LES BONNETEURS. — Ayant touché une somme de 200 francs, M. G..., demeurant rue des Goujons, fit la connaissance de deux individus qui, après de nombreuses libations, l'engagèrent à jouer au bonneteau. Il fut rapidement plumé par les escarpes, qui disparurent au bon moment. La naïveté de certaines gens n'a vraiment pas de limite...

—×—

LES CHIENS DANGEREUX. — M. Louis H..., demeurant rue Saint-Lazare, descendait en vélo la rue du Chemin de Fer, lorsqu'un grand chien berger s'élança et le mordit cruellement. Dans sa chute, le cycliste se blessa assez grièvement. Après avoir reçu des soins à l'hôpital communal, il a été, sur sa demande, reconduit à son domicile.

—×—

UNE ASSOCIATION DE BANDITS. — Un agent de police de Molenbeek surprit la nuit dernière trois individus occupés à crocheter la porte d'un magasin de chaussures de la chaussée d'Anvers. Il parvint à arrêter l'un des escarpes, lequel, habilement « cuisiné » par le commissaire de police de la rue Frère Orban, avoua faire partie d'une bande bien organisée placée sous la direction d'un nommé V..., boulevard du Nord. Il dénonça en outre trois autres individus, lesquels furent arrêtés à leur domicile, rue Ste-Marie et rue du Rempart des Moines. Le chef de bande fut également appréhendé. Ils ont tous cinq été mis à la disposition de la justice.

—×—

REBELLION. — Voulant séparer deux femmes s'injuriaient, rue Sterckx, l'agent Dewilde se vit pris à partie par un particulier qui l'insulta gravement. Invité à suivre le policier au bureau, l'individu se mit en rébellion ouverte. Il fut néanmoins maîtrisé et écroué. C'est un nommé V..., domicilié rue Joseph Claes.

—×—

ACCIDENT DE VELO. — La nommée Louise B... a été renversée hier par un cycliste au moment où elle traversait la rue de la Poste. Un médecin appelé d'urgence lui prodigua les premiers soins. Ses blessures sont peu graves. L'accident est dû à l'imprudence de la victime.

—×—

CHRONIQUE DES VOLS. — On a volé à M. C..., négociant, rue du Marché, à St-Josse-ten-Noode, pendant qu'il se trouvait sur la plate-forme du tram 59, sa montre et sa chaîne d'or.

— La même mésaventure est arrivée pendant le trajet Bourse-Midi, à M. Léon D..., demeurant rue d'Espagne.

— La nommée H..., servante au service de Mme M..., rue Neuchatel, avait disparu en emportant quantité d'effets et d'objets divers. Elle a été arrêtée hier dans un café des environs de la gare du Midi et une perquisition pratiquée dans sa chambre a fait découvrir les objets volés.

— Le tiroir-caisse de M. S..., rue du Conseil, a été vidé par un habile voleur pendant que le commerçant se trouvait dans son arrière-boutique.

TRADUCTIONS Financières, Techniques Commerciales
Traduct. légal près le Tribunal de 1re inst. H. CHALLES
46, rue du Marché-aux-Poulets, 46, Bruxelles.



Au Conservatoire Royal de Liége

Les concours annuels du Conservatoire débuteront pour les instruments à cordes ce lundi 3 juillet, à 9 heures, par l'alto. Mardi, concours de piano (jeunes gens) ; mercredi, orgue ; lundi 10 courant, concours de déclamation lyrique à 2 h. 30 ; mercredi et jeudi 12 et 13 courant, concours de violon ; vendredi 14 et samedi 15, musique de chambre ; lundi 17 et mardi 18, à 9 heures, concours de piano (jeunes filles) ; jeudi 20, à 9 et à 3 h., concours ordinaire et supérieur de chant. Mercredi 19, concours supérieur de piano et mardi 27, concours supérieur de violon.

Conseil communal de Liége

Le Conseil communal de Liége, qui devait se réunir ce lundi, a été convoqué pour vendredi dernier. L'ordre du jour, d'ailleurs peu copieux et des moins intéressants, comportait le remboursement de l'emprunt de 1911 et la discussion du budget du Bureau de bienfaisance et des Hospices civils. Indépendamment de certains détails soumis au Conseil et qui n'ont qu'une importance toute relative, l'ordre du jour a été admis dans sa presque totalité, sauf certains points remis à une date ultérieure pour plus amples informations et études.

Les voleurs de plomb

Hier, vers 10 heures du soir, l'agent Wisselet a amené à la permanence le nommé D... Joseph, porteur d'un paquet de plomb non lamine, provenant de la toiture d'un immeuble de la rue Féronstrée. Procès-verbal a été dressé à charge de D..., qui a été mis à la disposition de M. le Procureur du Roi.

— La cinquième division de police a verbalisé à charge d'auteurs inconnus, du chef de vol de divers objets commis au préjudice des sieurs E..., de la rue Delfosse et ..., de la rue Hors Château.

Energumène

Le nommé M... Laurent, terrassier, demeurant rue Coquaimont, s'étant levé de travers, ne trouva rien de mieux que de menacer ses voisins et de briser des meubles qui ne lui appartenaient pas. Procès-verbal a été rédigé à sa charge.

Accident de tram à Chênée.

Un pénible accident est arrivé vendredi vers midi, rue Neuve, Chênée. Un individu, originaire de Robermont, traversait la voie du tram juste au moment où arrivait à toute vitesse une voiture venant de la direction de Liége. Le malheureux fut tamponné et projeté si violemment sur le pavé, en dehors des rails. Quand on le releva, il était inanimé. Un médecin requis aussitôt constata qu'il était atteint d'une fracture du crâne et le fit transporter à l'hôpital. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le blessé est toujours plongé dans le coma.

La Vie en Province

(Reproduction interdite)

CHARLEROI

(De notre correspondant particulier)

Les pommes de terre

Enfin, les distributions de pommes de terre dites hâtives, ont commencé cette semaine, du moins à Charleroi, car dans les communes avoisinantes, rien n'a encore été décidé à cet égard. A ce propos, ne pourrait-on faire droit aux innombrables et incessantes réclamations de nos ravitaillés en « patates » forcés de faire la file pendant de longues heures, par tous les temps, aux portes des locaux de distribution, en appliquant le même système que celui en vigueur à Bruxelles et dans la plupart de nos villes de province. Il serait si simple, en effet, semble-t-il, de remettre aux légumières et aux marchands de denrées, dans chaque rue ou chaque quartier, une certaine quantité de ces précieux tubercules, à charge pour eux de les distribuer impartialement et sans aucune obligation pour les bénéficiaires, aux personnes qui se seront fait inscrire préalablement et demeurant dans le quartier ou la rue.

Ce mode de répartition donne d'excellents résultats partout où il est appliqué, pourquoi n'en serait-il pas de même à Charleroi ? Avis à qui de droit.

Le pain

Un avis émanant du Comité de ravitaillement de notre ville informe la population qu'à partir de ce lundi 3 juillet, le prix du pain sera majoré de 5 centimes au kilo, soit donc 42 centimes, contre 37 centimes antérieurement ; le prix de la farine est porté à 48.70 contre 42.

Faits et méfaits

Notre police a reçu le signalement d'une bicyclette volée au préjudice de M. Jean Mombert, conducteur des Ponts et Chaussées, 25, rue des Pêcheries, à Maubeuge. Les voleurs s'étaient introduits dans la maison dans l'intention d'enlever du numéraire ou des objets de valeur, mais dérangés sans doute, ils n'ont pu emporter qu'un vélo.

— Des voleurs se sont introduits nantanment par le soupirail de la cave d'une maison voisine inoccupée, puis ont pénétré par la tabatière d'un W. C. dans les ateliers de M. Cottereaux, négociant en chaussures, rue Saint-Jacques, à Marcinelle. Ils ont emporté pour plus de 3,000 francs de marchandises sans qu'ils aient été inquiétés le moins du monde. La police a ouvert une enquête.

— Un effondrement du sol s'est produit jeudi vers 4 heures après-midi, en face de la gendarmerie de Marchienne-au-Pont. Il n'y a heureusement aucun accident de personnes à déplorer.

Au Conseil communal de Bouffioulx

Le Conseil communal de Bouffioulx, réuni sous la présidence de M. Hermant, bourgmestre, a refusé d'approuver les comptes de la fabrique d'église et le budget pour 1916, estimant que certaines dépenses ne se justifient pas ; pour ces mêmes raisons, une demande de subsides est également rejetée.

Le Conseil autorise la Société de gaz et d'électricité du Hainaut à établir une cabine d'électricité aux Ecles communales et accorde une majoration des salaires du personnel composant la police auxiliaire sous la forme d'une prime de 2 fr. pour chaque procès-verbal qui sera dressé par ces policiers. Les primes ainsi récoltées formeront une somme qui sera partagée mensuellement entre tous les policiers auxiliaires.

Etat-civil

Mariage. — Julien Cohy, menuisier, rue de l'Hôpital, 25 et Rachel Andrée, ménagère, rue Carpet, 31 ; Jean Filipp, verrier, rue Dourlet, 83 et Virginie Blocq, tailleuse, rue Dourlet, 75 ; Gustave Sohepens, ouvrier d'usine et Marie Grandjean, ménagère, boulevard Jacques Bertrand, 31.

Décès. — Alexandre Lambert, tonnelier, 67 ans, veuf de Anne Baudoux, rue de Beaumont, 10 ; Pauline Quinet, 68 ans, épouse Emile Meton, rue Crétion, 24 ; Olivier Roffler, rentier, 71 ans, ép. de Adeline Masseaux, rue des Oiseaux, 1 ; Octave Piérard, modeleur, 39 ans, veuf de Marie Vanham, rue Motte, 15 ; Adèle Alexandre, 70 ans, veuve Léopold Quinet, rue Carpet, 45 ; Flore Vlesminck, 77 ans, veuve de Joseph Colin, rue Terre al Danse, 68 ; César De Mey, houilleur, 29 ans, époux Clémence Schtickzelle, rue Sassin, 17 ; Colette Lammens, 48 ans, épouse Jules Vanderbruggen, rue du Gouvernement, 4 ; Catherine Lefèvre, 23 ans, célibataire, rue Pige au Croly, 161 ; Richard Denis, houilleur, 15 ans, fils de Joseph, rue Roton, 199 ; Georges Fauville, charcutier, 34 ans, époux Berthe Gallez, rue de Dampremy, 49 ; Denise Hue, 4 ans, rue Cayauderie, 274.

NAMUR

(De notre correspondant particulier)

La fleur du malade

Il est sérieusement question d'organiser à Namur une journée fleurie, dont le produit serait distribué, sous forme de lait, œufs, fortifiants de toute espèce, par l'œuvre de la suralimentation, surtout aux femmes et aux enfants malades de nos braves soldats.

Un Comité composé de dames charitables a été formé et a assumé la tâche de mener à bien la mise sur pied de cette journée fleurie. Tous les Namurois voudront porter la petite fleur, qui procurera à nos malades un peu de bien-être, au milieu de leurs douleurs.

Pommes de terre hâtives

Les distributions de pommes de terre hâtives, organisées par l'administration communale de notre ville, commenceront à partir du 3 juillet. Les habitants devront se munir d'un bon leur délivré par différents bureaux et au moyen de ce bon obtiendront les pommes de terre chez divers commerçants.

Feuilleton du *Messager de Bruxelles* 42

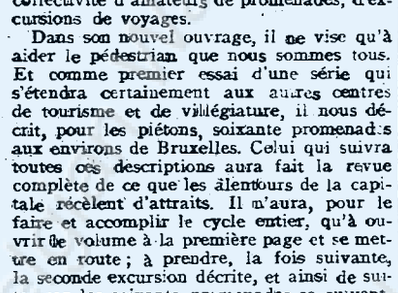

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE IV

Où il est surabondamment prouvé que dans tout plaisir il y a une peine, ce que nos lecteurs n'ignorent pas, du reste.

Puis, lorsqu'il se fut rhabillé, l'assistance s'en alla au commissariat de police faire acter, pour la postérité et dans l'espoir d'une récompense honnête sous la forme d'une décoration pour notre héros, l'acte de courage si modestement accompli par celui-ci.

Nous croyons devoir recopier à l'intention de nos lecteurs, la déposition faite devant l'histoire, représentée en la circonstance par un commissaire-adjoint de police, par notre sympathique ami.

VILLE D'OSTENDE
9e Division

—

N° 2732

Devant nous, Adhémar Devère-Delampe, officier de police adjoint à la 9e division de police de la Ville d'Ostende, a comparu M. Joseph Vermeulen, commerçant à Bruxelles, lequel nous a déclaré le suivant que les témoins Jef Stokvis, maître baigneur, Jacques Spillebout, rentier, baron Petit Crevé d'Arsouille, propriétaire, ont certifié sincère, conforme et véridique, en foi de quoi ils ont signé le présent procès-verbal, lequel servira aux fins de droit.

« J'étais, nous a déclaré M. Joseph Vermeulen, occupé à prendre mon bain, ainsi que je le prends chaque jour depuis que je suis à Ostende, où je suis descendu à l'Hôtel du Pélican et de Bucarest. J'avais remarqué le maître baigneur et je lui avais même parlé. Ça m'a l'air d'un brave homme, et maintenant que je sais qu'il a huit enfants, eh bien, ça me fait quelque chose de lui avoir sauvé la vie. Quand je pense que ces petits enfants n'auraient plus eu de père, mais ça fait à neuf personnes que j'ai sauvé la vie, à dix même, car je ne sais pas pourquoi j'oublie sa femme. Je n'oublierai jamais ce que j'ai fait pour lui. Si je reçois une décoration, je lui enverrai ma photographie avec ma décoration, et une dédicace :

A Jef Stokvis,
Son sauveteur pour la vie.

» Quand à déclarer comment la chose s'est passée, c'est simple. J'entends crier au secours. Je ne fais ni une, ni deux. Je n'écoute que mon courage. Une vague comme une montagne arrive, je la traverse. Je vois l'innocente victime s'en aller dans le mauvais courant — car il y a un mauvais courant, je l'ai vu, on ne me l'a pas dit. Je me précipite, je le tiens, je le ramène. Et c'est tout.

» Je certifie exacte l'écriture ci-dessus.

Joseph Vermeulen.

Ont signé : Devère-Delampe, Jef Stokvis, Jacques Spillebout, baron Petit Crevé d'Arsouille. »

Lorsqu'on sortit du commissariat de police, Vermeulen ne put faire autrement que d'offrir — c'était bien la moindre des politesses — une tournée générale, à Jef Stokvis, à sa femme et à sa progéniture. M. Spillebout et même le baron Petit Crevé d'Arsouille voulurent bien — car il faut glorifier le courage comme la vertu partout où ils se rencontrent — honorer de leur présence cette petite fête de famille. On but copieusement, comme il sied. Puis M. Vermeulen, pas médiocrement fier, comme bien on pense, prit congé de ses hôtes pour rentrer à l'hôtel où, un bonheur n'arrive jamais seul, devant la table d'hôte assemblée, don Théodoro Salsifi de Casablanca de la Botacapa devait ce soir-là lui remettre officiellement le grand cordon de l'ordre du Bolivar.

Ce grand cordon, à présent qu'il était un héros, Joseph Vermeulen s'en jugeait digne.

CHAPITRE V

Où il est causé de la fraternité du monde des villes d'eaux qui réunit tous les jours les indigènes des peuples les plus disparates devant les ragoûts de la table d'hôte.

Ce jour-là, Eugénie, Trinette et Teeke étaient allées prendre un bain sur la plage de Mariakerke ; l'après-midi avait été brûlante, mais M. Vermeulen, avant qu'il lui arrivât la grande distinction conférée par don Théodoro Salsifi, avait estimé que trois bains de mer à Ostende coûtaient trois francs, tandis qu'à Mariakerke le même agrément revenait exactement à moitié prix.

— Mais, papa, avait dit Eugénie, Mariakerke est tout de même si loin et il fait si chaud.



Jef Stockvis, maître baigneur S. G. D. G.

— Ça ne fait rien, ça vous fera une bonne promenade, le prix est juste la moitié et l'eau est la même qu'à Ostende.

M. Vermeulen regrettait amèrement cette décision ; car il lui semblait qu'Eugénie, Trinette et Teeke restaient longtemps parties ; il arpentait fébrilement le hall de l'hôtel, puis il monta et redescendit l'escalier, marchant interminablement au long des couloirs sombres, enfin il monta jusqu'au grenier et se pencha à la lucarne qui justifiait seule sur les prospectus de l'hôtel du Pélican et de Bucarest l'affirmation « Vue sur la mer », puis n'y tenant plus, il sortit, atteignit la Rain de Flandre en s'essuyant le front tant il faisait chaud ; les rares promeneurs qui le croisèrent regardaient avec étonnement ce gros homme tanguant péniblement, les yeux fixés sur l'horizon : aucun d'eux n'eut pourtant l'air de se dire : « Tiens, ce milord est commandeur de l'ordre de Bolivar ». M. Vermeulen mourait d'envie de le crier aux toits, aux vagues, aux servantes des villas, à la malle qui partait vers Douvres, comme un jouvenceau éprouve le besoin de crier aux étoiles la réussite de sa première entreprise d'amour.

Le coup de sept heures vit M. Vermeulen affalé à la terrasse de l'hôtel Wellington : il avait demandé au garçon la boisson select que lui avait apprise don Théodoro : un lemon squash, mais il lui avait été tout à fait impossible de prononcer ce nom barbare ; Kemel scotch Zovel scratch, avait-il émis avec réflexion ; comme le garçon roulait des yeux ronds et éperdus de chien constipé et ne parvenait à comprendre, M. Vermeulen finit par dire : « Donnez-moi seulement un demi Munich ».

La digue était déserte ; le soleil, qui commençait à se coucher dans la mer comme un vaste fromage de Hollande au décor pourpre, tapait dru, quelques passants, au loin, avaient l'air de fourmis sur un mur blanc ; M. Vermeulen fit même un effort après avoir vidé son verre ; il acquit moyennant la somme de dix centimes le droit de location d'une longue-vue pendant quelques minutes.

Alors que tout le monde sait que ces appareils lenticulaires servent exclusivement à regarder les petits bateaux qui vont au lointain des flots, M. Vermeulen braqua sa longue-vue sur Mariakerke ; il tournait le dos à la mer et son postérieur s'appuyait en une courbe ronde et élégante contre le garde-fou ; le vieux matelot préposé à la garde de cet instrument et qui n'en avait jamais vu pareil emploi, en était tout médusé : « Crr, wtt, zzee kalakj », dit-il en un patois rendu incompréhensible par les efforts qu'il fit pour faire passer une chique grandiose de sa joue gauche à sa joue droite et par des cordes vocales où depuis soixante ans s'étaient centralisées les bises marines les plus âpres et les plus contradictoires.

M. Vermeulen avait fini par apercevoir sur la digue trois points noirs qui se dessinaient à hauteur du Palace Hôtel. Il tira de sa poche un mouchoir combien trempé de sueur, l'agita dans la main gauche, et de la main droite, ayant tiré son couvre-chef, il le brandit et lui fit décrire ce genre de courbe spiriforme qui indique impérieusement d'approcher.

(A suivre.)

M. SAEY et Ch. DESBONNETS

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation strictement réservés.

çants désignés à cet effet. La ration fixée est de 2 kilogs par personne et pour six jours. Le prix établi est de 30 centimes le kilog.

En correctionnelle

Trois prévenus : C... Blanche, épouse B..., batelière à Velaine (France), H... Florentin, pilote et E... Albert, négociant, tous deux de Namur, comparaissent sous la prévention d'avoir soustrait frauduleusement environ 1,800 kilogs de froment au préjudice de la Commission de ravitaillement de Namur. Ce froment devait être enlevé d'un bateau appartenant à C... Blanche et qui se trouvait sur la Sambre, amarré au quai de la Dodone, mais au moment où le troisième prévenu s'approchait avec un camion pour enlever la marchandise, la police intervint et dressa procès-verbal aux trois personnes désignées plus haut. Après plaidoirie de Me Frapier pour la partie-civile, réquisitoire de M. Verhaegen et plaidoiries de Mes Huart et Honincks, le tribunal a acquitté la première prévenue et a condamné les deux autres à 15 jours de prison et 26 francs d'amende.

— M... Fernand, G... Hector et P... Jean, ont commis des vols qualifiés de bois, au préjudice des Glaceries Nationales d'Auvelais. Les deux premiers doivent répondre en outre d'une prévention de recel. Le tribunal les condamne : M... à 5 mois de prison, 26 fr. d'amende ; G... à 8 mois et P... à 5 mois. L'arrestation immédiate de G... est ordonnée.

DINANT

(De notre correspondant particulier)

Exploiteurs en correctionnelle
Des faits intéressants

Nous avons assisté cette semaine à une audience de notre tribunal correctionnel, à laquelle comparaissait un fermier accusé de ne pas avoir obtempéré à une réquisition d'un bourgmestre et d'avoir vendu de la farine à un prix excédant le taux légal, qui était, à cette époque, fixé à 28 francs. Des aveux du fermier, il appert que cette farine a été vendue à 33 francs et même plus. Pour les besoins de la cause, la Défense fit citer quelques témoins à décharge : lors de cette audition de témoins, il s'est produit un fait bien caractéristique, qui nous a permis de juger avec quelle finesse nos gros cultivateurs concluent un marché. Un fermier — venu comme témoin — a affirmé au tribunal qu'il avait vendu du froment au prévenu au prix de 21 francs ; seulement il réclamait une somme de 5 francs au 100 kilos pour le charriage, ce qui est énorme. Ce chiffre de vente s'élevait par conséquent à 25 francs le sac, et notre fermier n'avait pas à craindre, de a sorte, les foudres de dame Thémis ! Le procédé n'est pas mal imaginé.

En un réquisitoire éloquent, le ministère public a flétri les accapareurs et les affameurs aussi de l'indolence de beaucoup de bourgmestres (au mot « indolence » on pourrait substituer « complicité »). On doit la hausse injustifiée des denrées alimentaires, dit-il, à certains maveurs, qui n'ont pas aidé le Parquet dans la tâche qu'il s'était assumée.

Le défenseur du prévenu, Me Adam, a soulevé une intéressante question de droit. Voici en quoi elle consiste : la prévention est basée sur l'arrêté-loi du 14 août 1914. Or, cette loi ne peut être invoquée dans le cas présent, parce qu'elle n'a pas été publiée dans le pays de Ciney, et ensuite parce que la région étant à ce moment occupée par l'armée allemande, le roi n'avait plus aucune autorité sur ce territoire. Me Adam s'attache encore à démontrer qu'on se trouve dans l'impossibilité matérielle d'appliquer la loi.

***

Si l'accusé bénéficie des moyens de droit invoqués par son avocat, il sortira par « la petite porte », comme on dit vulgairement, mais le ministère public s'occupera le 25 juillet de ces questions de droit. Nous renseignerons la réponse qu'il fera à Maitre Adam.

HUY

(De notre correspondant particulier)

Une bibliothèque historique

A l'instar des bibliothèques de Bruxelles et d'autres centres, la ville de Huy se propose de créer à la Bibliothèque communale de Huy une section historique où seraient rassemblés des documents se rapportant non seulement aux opérations militaires de la guerre, mais encore à la vie économique et politique de la Belgique pendant la période d'occupation.

Dans ce but, elle fait un appel pressant à la générosité de tous ceux qu'intéresse l'expansion des études historiques et qui s'honorent de contribuer au développement des œuvres intellectuelles.

Livres, brochures, manuscrits relatifs à la guerre, revues, illustrations, journaux (en quelque langue que ce soit), toutes les publications traitant de la guerre ou des questions économiques, juridiques et administratives issues de l'état de guerre et, en outre, toute espèce de documents officiels se rapportant à l'administration, au commerce, au ravitaillement, à l'organisation des œuvres sociales en Belgique.

Toutes ces brochures qu'on jette négligemment après les avoir lues, ces documents qui semblent sans valeur, seront précieusement conservés, groupés et classés; ils formeront par leur ensemble une mine de renseignements rétrospectifs sur notre époque.

La Bibliothèque accusera réception de tous les envois qui lui seront faits, et le nom de ses bienveillants donateurs sera inscrit, à moins de désir contraire, dans un registre d'honneur.

La section historique sera ouverte au public dès que le fond sera suffisant et le classement achevé.

Acte de vengance

Il y a quelques jours, M. Olivier, maçon à Couthuin et membre du Comité de secours de cette commune, constatait à son réveil que le champ d'avoine mesurant environ trois verges, qui tient au jardin, et une pièce de trèfle, avaient été fauchés à 50 centimètres du sol. Les épis étaient amoncelés au milieu de la terre piétinée. Cet acte stupide est certainement l'effet d'une vengeance. Le parquet de Huy a ouvert une enquête à Couthuin.

ANVERS

(De notre correspondant particulier)

Mouvement du port

Arrivages du 30 juin : 3 steamers, 1 bateau-moteur, 27 allèges.

Départs du 30 juin : 2 steamers, 3 bateaux-moteurs, 37 allèges.

Comité anversois de secours

Les bureaux de la section Secours aux Sans-Travail (Bureau central, avenue des Arts, 47), seront transférés, à partir d'aujourd'hui, lundi 3 juillet, dans l'ancien bâtiment de la Banque Centrale Anversoise, Rempart Sainte-Catherine, 67.

Les cartes de ménage

Les enfants en-dessous de 2 ans, qui jusqu'ici ne pouvaient être inscrits sur les cartes de ravitaillement, pourront l'être dans la suite.

Vente des bons de pain hollandais

Plusieurs scènes regrettables se sont produites devant les locaux communaux où se fait la vente des bons de pain hollandais. A la plaine de Stuyvenberg, entre autres, un quidam, impatienté par une trop longue attente, n'a rien trouvé de mieux que de casser les vitres du bureau distributeur. Il a été arrêté.

La cambriole

Des voleurs se sont introduits dans la demeure de M. John S..., Longue rue d'Argile, 345, dont les habitants se trouvent encore à l'étranger. Les escarpes ont mis tout sens dessus dessous, mais l'importance du vol n'a pu être constatée.

Accidents

Le nommé Pierre K..., âgé de 43 ans, demeurant à Merxem, a été pris entre un bac en fer et un bateau, au n. 73 des bassins, et a été assez grièvement blessé. Il a été soigné au dispensaire.

— Vendredi vers 10 heures du matin, un cheval d'une charrette du distillateur Jos. Neefs, rue de l'Empereur, est tombé dans le Bassin Bonaparte. La pauvre bête a encore pu être retirée à temps, à l'aide de la grue communale.



A LA BONBONNIERE : *Le nouveau spectacle.*

Le nouveau spectacle de la Bonbonnière est composé avec éclectisme et avec goût. La charmante comédie de Francis de Croisset, « La Bonne Intention », voisine en effet au programme avec cet exhilarant « On purge Bébé », de Georges Feydeau, ce maître du fou rire. Ce sont là des pièces intéressantes à des titres divers, dont la réunion sur une affiche de théâtre promet un régal de choix. Il n'y a donc rien que de naturel au succès qui a accueilli le nouveau programme de la Bonbonnière. Les pièces, en effet, qui le composent, sont, de plus, interprétées par une troupe bien stylée, ayant à sa tête Mlle Yvonne Georges, qui est en passe de devenir une de nos plus talentueuses et de nos plus méritantes comédiennes. Le succès personnel de Mlle Yvonne Georges a été, en toute justice, des plus vifs. Il convient d'associer à celui-ci, celui très mérité de M. Sovet, un travailleur de qui bien souvent nous avons signalé le mérite; de M. Rhell et de Mlle Primevère, cette dernière très en progrès. L'interprétation de « On purge Bébé », avec M. Strack, très amusant, était elle aussi très homogène. Notons en palmarès les noms de MM. Elan, Dumanoir, Mmes Montalois, Primevère et Russy.

Charles Desbonnets.

BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 19.— Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts. (3155)



COUR DE CASSATION

Faillite. — Période suspecte
Gage substitué à un autre gage

Le pourvoi reprochait à l'arrêt attaqué d'avoir jugé: 1° que le fait de remettre à son créancier des valeurs déterminées pour être détenues par le dit créancier en gage, en remplacement d'autres valeurs qu'il avait détenues au même titre auparavant, n'a pas emporté constitution d'un nouveau nantissement et en ce qu'il a admis, à la faveur de ce jugement, qu'une pareille remise, ainsi effectuée par un failli depuis l'époque fixée par le tribunal comme étant celle de la cessation de ses payements ou dans les dix jours qui auront précédé cette époque, pour sûreté d'une dette antérieurement contractée, échappe à l'application de l'article 445, alinéa 4, de la loi sur les faillites; 2° en ce que l'arrêt susvisé après avoir constaté en fait que le failli a fait pendant la période suspecte certains payements à la défenderesse, à valoir sur la créance possédée par cette dernière à charge de la société faillie, alors que cette créance n'était pas encore échue, n'en a pas moins refusé d'annuler ces payements, au mépris des prescriptions formelles de l'article 445, alinéa 3, de la loi du 18 avril 1851, sous le prétexte que ces versements auraient permis à la société faillie de rentrer en possession d'une partie du gage qui garantissait le payement de la créance remboursée.

La Cour suprême a rejeté le pourvoi introduit et décide que:

a) Lorsqu'au cours de la période suspecte, un failli a substitué un gage à un autre gage, cette opération n'est nulle que si les choses restituées au failli, au moment même de la substitution, n'étaient pas d'une valeur égale à celles qui leur ont été substituées;

b) Lorsque, pendant la même période, un failli a payé une dette non échue, ce payement n'est pas nul, si le créancier, au moment même du payement, a restitué au failli des valeurs que le failli lui avait remises en gage et qui étaient d'une valeur égale à la somme payée.

Voici, au surplus, les principaux « attendus » relevés dans l'arrêt de la Cour suprême:

Attendu que la loi du 18 avril 1851, pour assurer l'observation du principe fondamental de l'égalité entre les créanciers du commerçant en faillite, a formulé une série de dispositions frappant de nullité les actes du failli qui, accomplis depuis l'époque où celui-ci a cessé ses payements, ont eu pour but ou pour effet de favoriser un créancier au détriment des autres; mais que comme cela résulte tant de l'exposé des motifs que des rapports faits à la Chambre des représentants et au Sénat, le législateur n'a pas entendu annuler les actes usuels de la vie commerciale qui ne constituent pas des libéralités et n'entraînent pas l'amoindrissement de l'actif du failli;

Attendu que la disposition finale de l'article 445, qui déclare nuls les droits de gage constitués sur les biens du débiteur, pour dettes antérieurement contractées, a été dictée par la volonté d'empêcher que le commerçant à la veille de faillir n'accorde à un de ses créanciers une garantie dont celui-ci ne jouissait pas antérieurement, et ne crée ainsi, en faveur d'un seul, des causes de préférence ruineuses pour les autres; mais que le texte de l'article comme les motifs d'où il procède, s'opposent à ce qu'on l'applique à la substitution instantanée de valeurs déterminées à celles qui se trouvaient déjà antérieurement à titre de gage en la possession du créancier, pourvu toutefois que ces valeurs ne vaillent pas plus que celles avec lesquelles elles sont échangées; que, dans ce cas, la possession n'a pas cessé d'être continue au vœu de l'article 2076 du Code civil et que l'acte n'est pas dommageable pour la masse, à laquelle il est indifférent que le privilège résultant du nantissement s'exerce sur une chose ou sur une autre;

Attendu, d'autre part, que si l'article 445, dans son avant-dernière disposition, annule les payements effectués pendant la période suspecte pour dettes non échues, c'est parce que ces payements procurent au créancier qui les reçoit une condition meilleure, en soustrayant sa créance au sort que l'état des affaires du débiteur lui réservait; qu'en réalité le failli, lorsqu'il paye une dette non échue, gratifie son créancier de toute la part que celui-ci aurait perdue dans la répartition des deniers de la faillite, et qu'il est contraire au principe d'égalité qu'un débiteur puisse ainsi disposer, au profit d'un seul, des biens qui forment le gage de la masse ; mais que la situation est tout autre lorsque, conformément aux clauses et conditions d'un prêt à terme, le failli s'est fait restituer avant l'échéance tout ou partie de son gage en versant entre les mains de son créancier une somme équivalente aux choses restituées; qu'il n'y a pas eu dans ce cas, payement de dette non échue, puisque, de par la convention même, le retirement des objets donnés en gage rendait exigible le payement de leur valeur; que cette opération, qui a le caractère d'un acte à titre onéreux, n'amoindrit pas l'actif du débiteur et n'a pas pour effet d'avantager le créancier; qu'elle est donc soustraite à l'application de l'article 445.

***

COUR D'APPEL

Computation de l'âge

Comment se calcule l'âge d'un délinquant? Est-ce par heures ou par jour?

La Cour a été appelée à se prononcer sur cette intéressante question et l'a résolue dans ce sens que l'âge se calcule par heures et non pas par jour.

Elle s'est inspirée des considérations ci-après énoncées.

L'art. 57 du Code civil exige dans l'acte, la mention de l'heure de la naissance et révèle clairement que l'âge doit se calculer par heures. C'est à tort qu'on pourrait opposer à ce soutènement que l'art. 2260 dispose que la prescription se compte par jours. La doctrine proclame du reste que les motifs de cette dernière disposition n'ont absolument rien de commun avec ceux de l'art. 57.

Il apparaît, au surplus, que cette règle est beaucoup plus en concordance avec le principe: « Conceptus pronato habetur ».

Le jugement, frappé d'appel, portait que le tribunal s'était déclaré incompétent pour juger un jeune délinquant, par le motif que ce dernier n'ayant pas 16 ans accomplis, il relevait de la juridiction de la protection de l'enfance.

La Cour, émendant, a annulé le jugement d'incompétence et évoquant, a condamné le prévenu.

***

TRIBUNAL CIVIL DE BRUXELLES

Revue de référés

Responsabilité civile

Matière délicate que cette question de responsabilité civile et que de procès elle engendre!

Des travaux ont été effectués. Un litige est né à l'occasion de leur exécution que l'on prétend avoir été défectueuse. La convention arrêtée ne permet pas d'établir tout d'abord qui a passé la commande. Autre difficulté, il y eut entrepreneur et sous-entrepreneur. Une vraie cascade, quoi!

M. le Président y perd le nord et fait choix de la meilleure solution: le délibéré.

ARGUS.

Affiches, Avis et Arrêtés allemands

ARRETE

concernant l'utilisation des fruits et des produits tirés des fruits et servant à la fabrication des eaux-de-vie.

Article 1er. — Jusqu'à nouvel avis, il est défendu aux distilleries d'employer dans leur fabrication des fruits ou des produits tirés de ceux-ci.

Les contrats ayant pour objet la fourniture des produits cités au 1er alinéa et destinés à la fabrication des eaux-de-vie, perdent toute validité à partir du jour de l'entrée en vigueur du présent arrêté, pour autant que ces produits n'ont pas encore été livrés.

Article 2. — Le Chef de l'administration civile (Verwaltungschef) pourra autoriser des exceptions.

Article 3. — Les infractions à la disposition de l'art. 1er, 1er alinéa, seront punies d'une peine d'emprisonnement de 6 mois au plus ou d'une amende pouvant atteindre 20,000 marks. Les deux genres de peines pourront aussi être appliqués simultanément.

Article 4. — Les tribunaux et commandants militaires allemands sont compétents pour juger les dites infractions.

Bruxelles, le 18 juin 1916.

Les Sports

JEU DE BALLE

Les parties d'aujourd'hui

A Schaerbeek (au ballodrome Moucheron, coin rues Stéphenson et Navez-Tram jusqu'à la place du Pavillon). — Grande lutte-revanche entre Rebocq (Hay), le Sablon (Rodange) et Cureghem (Brébant).

A Laeken-Saint-Roch. — Luttes entre Nivelles (Edouard Hemberg), Etterbeek (Lemaître) et Laeken-St-Roch (Degeest), comptant pour la 1re journée du concours de charité.

A Ixelles (Place Ste-Croix). — 2e journée du 2e concours de charité organisé par l'Entente Cordiale Ixelloise: Pelote de la Brasserie (Geysens), Cureghem-Imbattables, Anderlecht (Reuter) et Bas de la Ville (Anslaux).

A Binche. — Il est question d'organiser très prochainement un concours-championnat entre six équipe mixtes, qui comprendraient, pour Binche : Lebrun frères, Lefebvre, Castelain et Gaillard; Carnières (Jennes) : Gens, Denamur, Fricoux, Messe, Druon; pour Carnières (Vieux) : Crasmasou, Saint-Moulin, Royez, L. Magnée, Grimplot, pour Morlanwelz : Trompette, Sangtier, Dubuisson, Lachambre et Depasse, de Courcelles; pour Fontaine : Potiez, Hanciaux, Gérard, Bolle, Campion; pour Trazegnies : Morlet, G. Hanard, Dequesne, Malou, Em. Hanard.

Si la chose se réalise, les Binchois auront bien mérité du sport ballant et l'on peut s'attendre à un succès complet.

Fédération Internationale du jeu de pelote

Communiqué officiel

Dans son assemblée extraordinaire du 12 juin dernier, la F. I. P. avait décidé à l'unanimité de conférer au Comité fédéral le soin de choisir parmi les membres proposés par les cercles fédérés ceux qu'ils reconnaîtront aptes à remplir les fonctions d'experts.

Quelques sociétés affiliées et des joueurs également intéressés au bon fonctionnement de cet organisme nous ont déjà fait parvenir de nombreux candidats choisis par les dévoués supporters de notre sport.

Nous faisons un pressant appel à tous nos fédérés pour seconder nos efforts et espérons que des nouvelles propositions nous seront faites mardi prochain, 4 juillet, au local de la Société Royale « La Paume Laekenoise », 201, chaussée d'Anvers, à 8 h. 1/2 du soir.

Rappelons que ce jour à 2 h. 1/2 se jouera sur le ballodrome du Parvis Saint-Roch la 2e journée du championnat de Bruxelles, organisé par la Fédération avec le bienveillant concours des sociétés d'Etterbeek, Pelote Club, La Paume Laekenoise et Cureghem-Espoir.

Seront aux prises les parties de Cureghem (Brébart), Bruxelles Espoir (Zénon) et Schaerbeek Riga (Putmans).

***

Reçu pour nos prisonniers en Allemagne : Anderlecht Société 50 balles, Laeken St-Roch 50, Paume Laekenoise 50, Mont-Rose Schaerbeek 50, Pelote Rogier 50, Cureghem-Espoir 50, Pelote Bethléhem 50, Pelote Club Etterbeek 50, Pelote Sablon 50; don personnel de M. Depras, 14; Grand-Sablon, 50 balles. Total à ce jour 500 balles.

200 balles ont été expédiées à Soltau et à M. Wautriché; 100 à Holzminden, M. Léon Matagne, organisateur; 100 à Cellelager, M. Edm. Saint-Viteux, organisateur; 50 à Alph. Wright, à Ruhleben, directeur de jeu; 50 à Eug. Charlot, à Minden, directeur de jeu.

Le Président: F. Comne, 31, rue Etang; le secrétaire-trésorier: F. Méganck, 25, rue du Chœur.

Les « Banquiers » s'entraînent

Samedi après-midi, au ballodrome du Sablon, les équipes de la Banque de Paris et du Comptoir d'Escompte de Bruxelles ont joué deux luttes d'entraînement. Dans la première, la Banque de Paris a gagné par 7 jeux à 2; dans la seconde, la victoire est revenue au Comptoir d'Escompte de Bruxelles par 10 jeux pour 7. Les équipes étaient formées comme suit: Banque de Paris (Peymans, Wynants, Pernelle, Casin, Jadin) et Comptoir d'Escompte (Jacobs, Meert, Minnie, Sulbout, Demaet). Quelques-uns de ces amateurs ont livré et chassé comme de vrais joueurs professionnels; aussi peut-on s'attendre à de jolies luttes pour le challenge inter-banques, qui commence samedi prochain.

ATHLETISME

Les prochains meetings

L'Excelsior S. C. organise sur le terrain d'Uccle-Sport, au Merlo, une poule d'athlétisme entre ses membres et quelques invités. Les réunions auront lieu tous les jeudis, à 6 heures, à dater du 6 juillet prochain. Pour la première journée, voici le programme: 80 m. scratch; 250 m. handicap; 1,500 m. scratch; saut en longueur scratch.

Quinze magnifiques dons seront attribués aux vainqueurs du classement général.

***

L'Excelsior Sport's Club et l'Union Saint-Gilloise, organisent de concert sur le terrain de cette dernière, le dimanche 6 août 1916, à 4 heures, les Grands Prix de Bruxelles, qui sont appelés à remporter un très gros succès. Cette réunion est organisée au profit des Orphelins de la Guerre et tout fait prévoir une recette extraordinaire.

Le programme de ce grand meeting est incomparable, chacun pourra en juger. Il consiste: 1. Challenge des Orphelins de la guerre, 1/4 de mille scratch individuel et par équipes de deux hommes; 2. Challenge de l'Espoir: 1/2 mille scratch individuel et par équipes de trois hommes; 3. Challenge du Merlo, 3,000 m. scratch individuel et par équipes de trois hommes.

Pour ces trois épreuves, il sera attribué une coupe à l'équipe gagnante, une médaille en vermeil au vainqueur et une en argent au 2e.

4. Challenge des Forestiers, 800 mètres relais par 4 hommes: une coupe au club vainqueur, plus 4 médailles argent à l'équipe gagnante et 4 médailles bronze à l'équipe seconde; 5. Challenge Parentani: 2,000 mètres relais (relais fixe de 75 mètres) par équipe de 4 hommes. Une statuette à l'équipe gagnante, plus 4 médailles argent et 4 médailles bronze à l'équipe seconde; 6. Grand Prix de vitesse, 100 yards handicap; 7. Grand prix de fond: 1,500 m. scratch; 8. Grande course de haies: 90 mètres handicap; 9. Grand prix des Scolaires: 1,000 m. scratch; 10. Saut en hauteur scratch; 11. Saut en longueur scratch; 12. Saut à la perche.

Pour ces dernières épreuves, médailles de vermeil aux premiers et d'argent aux seconds.

Les prix seront exposés à partir du 15 juillet prochain dans la vitrine du magasin Coekelberg, au boulevard du Hainaut.

A l'Union Athlétique de Bruxelles

Malgré le temps incertain, le concours sportif qu'organise ce club, et qui a commencé jeudi dernier, a obtenu un franc succès. Vingt concurrents s'en sont disputé les trois premières épreuves, dont nous donnons les résultats dans l'ordre: 100 yards, lancement du poids, saut en longueur sans élan: Rigaux 4, Grosjean 7, Schleiper D. 17, Stubbe 17, Douchamps 18, Debotte 21, Dubois 21, Bernaerts 25, Vignol Is. 26, Servais 33, Schleiper G. 34, Gaspar 34, Dhooge 37, Forton 38, Moreau 39, Schmalt 49, Van Remortel 44, Laemont 48, Lesec 53.

Aujourd'hui, à 4 h., courses de lévriers au Kynodrome de Forest.

BOXE

A ANVERS

Demain mardi 4 juillet, à 8 heures, au théâtre El Bardo, Marché Saint-Jacques, aura lieu une soirée sensationnelle de boxe, organisée par « The Antwerp Boxing Fédération », avec le concours des meilleures sociétés sportives belges.

Sur le programme, nous trouvons: L. Hoofmans, welter-champion d'Anvers contre J. Magnan, le roi du knock-out de Bruxelles; A. Spaniers, champion bantam d'Anvers contre Léo Sturm, champion du bantam de Bruxelles; Sammels, 56 kilogs, contre Hechtermans, 56 kilogs, 6 rounds de deux minutes.

Ensuite aura lieu la continuation des championnats officiels d'Anvers: finale des poids légers: Antoine, 47 kilogs, contre Van den Bril; finale des poids plume: Fonryn, 57 kilogs, contre Em. Coolens; finale des poids welter: Brant contre De Laere, 66 kilogs chacun.

Demi-finale des poids légers: C. Van der Beele, 60 kilogs contre Peeters, 60 kilogs.

Des matches de débutants auront aussi lieu pour compléter le programme. Les prix des places sont de: fr. 0.30, fr. 0.50, fr. 0.75, 1 fr., 2 fr. et 3 fr. La moitié des recettes sera versée aux membres nécessiteux des Boxing Clubs Nord et Sud et l'autre moitié dans la caisse des œuvres philanthropiques de l'association professionnelle légalement reconnue « Ambulanciers Ste-Elisabeth ».

LE DIMANCHE SPORTIF

CYCLISME

Le Grand Prix de Bruxelles
Victoire de Van Bever

La très belle réunion organisée dimanche au Karreveld a remporté un succès considérable. Un public qu'on peut évaluer à 7,000 personnes, a suivi avec un vif intérêt les diverses épreuves dont voici les résultats brefs:

Grand Prix de Bruxelles, vitesse. — Finale: 1. Van Bever; 2. Aerts, à 10 centim.; 3. Otto, à 1 long.; 4. Jean Louis.

Critérium des tandems. — Finale: 1. Van Pever-Renard; 2. Otto-De Graeve, à 1 1/2 longueur; 3. Aerts-Machiels.

Handicap juniors. — Finale: 1. Verminnen. 2. Kindermans, 3. Meuwens.

Match-poursuite. — Schryvers bat Jacobs.

— FLEURS NATURELLES —
Jolies gerbes et corbeilles de noces, couronnes funéraires
Maison VACHER 87, B. Léopold II Molenbeek 2096

Chronique Financière

BOURSE DE BERLIN

1er juillet. — Calme plat; toutefois, les cours se maintiennent et certains même s'améliorent. Les Ciments du Silésie progressent encore. Les métallurgiques, qui étaient inchangées au début, s'améliorent à la deuxième heure.

BOURSE DE PARIS

30 juin. — Les cotations sont en légère amélioration. Emprunt 5 p. c., 89; Rente 3 p. c., 62.40; Espagnol Extér. 4 p. c., 99; Russe 5 p. c. 1906, 87.95; Russe 3 p. c., 1896, 57.20; Crédit Lyonnais, 1180; Rio Tinto, 1760; Tharsis, 148.

BOURSE DE LONDRES

30 juin. — Les cours se maintiennent généralement bien. Brésil 4 p. c. 1889, 56 1/4; Japonais 4 p. c., 73 1/4; Pérou, 24 7/8; Japonais 4 1/2 p. c., 1re série, 93 3/4; Russe 4 p. c. 1889, 72 3/8; Turquie 4 p. c., 51 1/8; Uruguay 5 p. c., 62 3/8; Atchison, 109 3/8; Erie, 38 1/4; Southern Pacific, 102; Union Pacific, 144 1/4; Trust de l'Acier, 90 3/8.

BOURSE DE NEW-YORK

30 juin. — Les bonnes dispositions se maintiennent. Atchison, 104 7/8; Baltimore and Ohio, 88 7/8; Canadian Pacific, 178 3/4; Denver, 12; Erie, 36 1/8; Great Northern, 120 1/4; Illinois, 104 1/2; Louisville et Nashville, 132 1/4; Missouri Pacific, 6 5/8; Norfolk et Western, 131; Northern Pacific, 113 5/8; Pennsylvania, 57 1/2; Southern Pacific, 97 3/4; Southern Railway, 23 3/4; Union Pacific, 130 1/8; Anaconda Copper, 82 1/2; Bethlehem, 435; Trust de l'Acier, 85 3/4; Utah, 77.

COURS DU CHANGE A BERLIN

	1 juil.	30 juin
New-York	5 18	5 18
Hollande	225 00	225 00
Danemark	159 00	159 00
Suède	159 00	159 00
Norvège	159 00	159 00
Suisse	103 00	103 00
Autriche-Hongrie	69 50	69 55
Roumanie	86 3/8	86 3/8
Bulgarie	79 1/2	79 1/2

COURS DU CHANGE A ROTTERDAM

	30 juin	29 juin
Londres	11 47½	11 48½
Berlin, Hambourg	43 67½	43 57½
Paris	40 77½	40 85

COURS DU CHANGE A PARIS

	29 juin	23 juin
Londres	25 22	28 16
New-York	5 18	5 91
Pétrograd	266 67	181 00
Italie	100 00	93 00
Suisse	100 80	111 00
Espagne	570 00	566 50
Hollande	248 30	245 50
Copenhague	139 50	169 00
Christianie	139 00	169 50
Stockholm	139 00	169 50

COURS DU CHANGE A PETROGRAD

	24 juin	23 juin
10 liv. st. coubl.	149 00	149 00
100 fr. »	53 00	53 00
100 fr. suisses »	60 50	60 50
100 cour. suéd. »	91 50	91 50
100 cour. dan. »	91 25	91 25
100 lires »	50 00	50 00
100 guld holl. »	130 50	130 50
100 yen »	161 00	161 00
1 dollar »	3 13	3 13

BOURSE DE PETROGRAD

	24 juin	23 juin
Rente Russe 4 p. c.	77 1/2	77 00
Empr. Russe 1905 5 p. c.	88 3/4	88 3/4
Moscou-Kazan	504 3/4	515 00
Moscou-Rybinsk	280 00	255 00
Moscou-Woronisch	770 00	
Chem. de fer Sud-Est	284 00	286 292
Ch. de fer du Vladicaucase	2525 00	2455 00
Banq. Russe pr le Commerce	390 00	390 00
Banq. Int. Comm. Pétrograd	431 1/2	427 00
Banque d'Escompte	470 00	470 468
Banque Asow-Don	580 00	580 00
Naphte de Bakou	725 00	725 00
Société Nobel	1 10 00	11 6 118
Cartoucherie de Toula	607 1/2	612 610
Briansk	188 00	188 00
Hartmann	200 00	208 00
Kolomna	225 00	220 00
Malzew	312 1/2	310 00
Nicopol-Marioupol	232 3/4	229 230
Usines Putiloff	115 00	117 116
Sormowo	231 1/2	

METAUX

Londres	29 juin	30 juin
Cuivre comptant	104 00	103 1/2
» à mois		100 00
» électrol	134 130	134 180
Etain comptant	175 1/2	173 3/4
» à mois	174 1/4	174 3/4
Plomb comptant	28 3/4	28 3/4
Zinc comptant	63 00	61 00
» courant	53 00	53 00

ELECTRICITE LIGURE-TOSCANA

Les recettes de janvier 1916 se sont élevées à 518,013.99 l., contre 461,423.93 l. en janvier 1915.

Pour février de cette année, elles se sont élevées à 494,544.88 l., contre 392,174.57 l. pour le mois correspondant de l'an passé.

CANADIAN PACIFIC

Les recettes brutes du chemin de fer Canadian Pacific, dénotent, pour mai écoulé, une augmentation de 5,211,600 liv. st. et les recettes nettes une augmentation de 1 million 929,000 liv. st.

LA REORGANISATION DE LA ROCK-ISLAND

En apprenant que le projet de réorganisation maintenant les Bonds dans leurs anciens droits, une hausse de leurs cours vient de s'opérer. Toutefois, les « bonds » 4 1/2 pour cent échéant dans 18 ans ne semblent pas avoir bénéficié de ce mouvement. Différentes hypothèses ont été émises relativement à cette anomalie, mais aucune d'elles ne repose à notre avis sur des bases bien sérieuses.

Les bonds 4 1/2 pour cent de la Rock Island Arkansas échéant en 1934, participent d'autant mieux à la mesure générale, que tout récemment encore, un rapport de M. Mudge, l'ancien président de la société, faisait ressortir le grand intérêt présenté par cette ligne.

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

Les recettes de cette Compagnie pour le premier trimestre de 1916 se sont élevées à 2,575,100 fr. contr 2,202,822 fr. pour la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 372,278 fr.

BRAZIL RAILWAYS Cy

Revenant sur la récente assemblée des obligataires de cette société, il est bon d'ajouter que les membres du Comité s'étant ralliés unanimement à l'adoption des principes émis, l'assemblée, après une discussion qui n'a pas duré moins de trois heures, s'y est ralliée unanimement aussi.

A la contre-épreuve, deux mains seulement se sont levées.

Les obligataires qui n'auraient pu assister à la réunion ou s'y faire représenter, peuvent toujours envoyer leur adhésion, en signant les procurations qui sont à leur disposition, savoir :

Au siège du Comité, 35, rue de Ligne, à Bruxelles; à la Banque de Bruxelles, 62, rue Royale, à Bruxelles; à la Banque de Commerce, Longue rue de l'Hôpital, 9, à Anvers; à la Banque Centrale de Liége, place de la Cathédrale, 16, à Liége.

N.-B. — Les dépôts d'obligations peuvent encore être effectués dans les Banques susdites.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD (FRANCE)

La Compagnie du Nord, qui était la plus importante avant la guerre parmi les cinq grandes compagnies françaises, est aussi celle qui en a le plus souffert, puisqu'une grande partie du réseau, environ 2,000 kilomètres, se trouve aux mains de l'ennemi et que presque tout le reste est situé dans la zone de guerre. L'exploitation est donc dirigée par l'autorité militaire. La convention de 1883, par laquelle l'Etat garantissait un dividende aux Compagnies étant expirée depuis fin 1914, le gouvernement a autorisé la Compagnie à couvrir les sommes nécessaires jusqu'un an après la guerre pour le service d'obligations et l'intérêt des actions, par l'émission d'obligations, et de les imputer au compte de placements. Il faut noter que la Compagnie du Nord n'a jamais dû recourir à la garantie d'intérêt de l'Etat. Le rapport annuel exprime l'espoir que les pertes d'exploitation ne seront pas imputées à la Compagnie, puisque des deux tiers du réseau sont occupés par l'ennemi. La Compagnie ne peut évidemment supporter les charges d'une concession, dont la partie principale lui est retirée depuis 22 mois, d'autant moins que, sur les lignes non occupées, l'exploitation est anormale. Dans le compte soumis, les frais d'entretien des lignes et les pertes pour dégâts et destructions, ne sont pas portés.

Les tarifs actuels ne couvrent plus les frais d'exploitation, par suite des augmentations continuelles des charbons et métaux.

La partie la plus intéressante du rapport est celle qui s'occupe de la question, redevenue actuelle, de la construction d'un tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre, dont la guerre actuelle a démontré la nécessité absolue.

Les recettes brutes d'exploitation sont en diminution de 270.76 à 171.65 millions.

Les dépenses ont baissé de 181.05 à 148.77 millions de fr.; le bénéfice net s'élève à 23.64 millions contre 57.66 millions en 1914 et 128.82 millions pour l'année normale 1913.

Le service de la dette obligataire, ainsi que d'autres charges fixes, exigent 101.77 millions de fr.

Le dividende de 44 fr. pour les actions et de 28 fr. pour les actions remboursées, ainsi que leur rachat annuel, exigent 23.17 millions de fr. Sous réserve d'une somme de 5.3 millions de fr., qui est mise à la disposition de la direction; 106.61 millions de fr. ont été imputés au compte placement pour couverture du déficit.

TRAMWAYS D'ATHENES ET DU PIREE

Voici quelques renseignements complémentaires à ceux que nous avons fournis récemment et relatifs aux recettes de cette société. Elles s'élèvent pour 1915 à francs 4,371.48, s'affirmant en augmentation de fr. 119,422 sur celles de 1914, qui, elles-mêmes, dépassaient de près de 600,000 francs celles de l'exercice 1913. La progression des bénéfices n'a malheureusement pas suivi la même marche ascendante, les frais d'exploitation ayant augmenté énormément par suite de la hausse du combustible.

CHARBONNAGES DE RESSAIX

Du rapport annexé au dernier bilan, il résulte que la production s'est élevée pour l'exercice envisagé à 669,800 tonnes, et ce

Le Messager de Bruxelles

Tarif de Publicité

Annonces, 4e page, fr. **0.30** la petite ligne
Annonces, 4e page, fr. **0.60** la grande ligne
Réclames, 3e page fr. **1.00** la ligne
Faits-divers, fr. **2.00** »
Echos et Nouvelles, 2e page, fr. **3.00** »
Echos et Nouvelles, 1re page, fr. **5.00** »
Mercuriales fr. **2.00** »
Financières fr. **0.60** »
Judiciaires fr. **0.60** »

COURRIER DES THEATRES

(Communiqués)

THEATRE DE LA BOURSE

« Carmen » n'aura plus que quelques représentations, des engagements antérieurs obligeant la direction à poursuivre son répertoire. Mlle Rambly — une Carmen comme on en vit peu à Bruxelles — remportera son brillant succès des précédentes représentations. Rappelons qu'on commence à 8 h. 1/2 très précises. Ce soir, « Martha », le célèbre opéra de Flotow, qui a été mis à la scène avec un soin méticuleux.

GAITE

Ce sont deux salles superbes qui ont applaudi hier dimanche. « Le Coup de Jarnac », le fol vaudeville actuellement en représentations à la Gaîté. La pièce, qui n'est du reste qu'un long éclat de rire, est jouée avec un entrain des plus communicatif et la chanson du « Petit Frère à Fernand », chantée par Mlle Maud Forcy est bissée tous les soirs.

MOLIERE

« Notre Jeunesse », la belle et charmante comédie d'Alfred Capus, a été jouée hier dimanche devant deux salles combles.

Rappelons que le spectacle du soir commence à 9 h. et se termine à 11 h. 30 et que le bureau est ouvert dès à présent pour toutes les représentations de cette jolie pièce.

SCALA

C'est un très gros succès que tient la Scala avec « Bruxelles en Chemise », la revue à grand spectacle de M. Laurent Gerrebos, qui bénéficie d'une interprétation superbe avec Angèle Van Loo et sa troupe, Termany, Daltenre, etc., etc. Aussi refuse-t-on du monde chaque soir. La location est ouverte pour toute la semaine et les matinée et soirée de dimanche prochain. Rappelons qu'il n'y a plus de matinée le jeudi.

VIEUX-BRUXELLES

Nosseni est extraordinaire de drôlerie dans un rôle qui semble écrit pour lui, Meg de Cock, MM. Loriaux et de Raëve se montrent comme d'habitude aussi bons artistes que chanteurs. Et voilà ce qui contribue au succès de « Mamzelle Dactyle ». Dimanche, deux salles combles ont fait à la pièce et à ses interprètes un véritable triomphe.

ETAT - CIVIL

IXELLES

Déparations du 22 au 28 juin 1916 :

Naissances. — 10 garçons, 4 filles.

Mariages. — Lanouge, géomètre à Uccle-beek et Dubois, vendeuse à Ixelles, chaussée de Wavre; Van Damme, directeur au ministère des Colonies, à Ixelles, rue des Drapiers, et Worms, rentière, à Ixelles, boulevard Militaire; Charnotiau, voyageur de commerce à Ixelles, rue de Naples, et Dubois, sans profession, à Ixelles, chaussée de Waterloo.

Décès. — Stock Elisabeth, ménagère, 84 ans, veuve Dolphyn Michel, à Bruxelles; Vandervée Jean-Baptiste, peintre décorateur, 56 ans, époux Leroux Adeline, rue Simonis; Saur Anne-Eugénie, ménagère, 76 ans, veuve Hasart Jean, chaussée de Boendael; Dirickx Elisa, rentière, 42 ans, ép. Van Peborgh Alfred, avenue de la Cascade; Sanval Léopold, major retraité, 84 ans, veuf Castelle Anne, rue Wéry; Ullens Anatole, rentier, 79 ans, veuf Modaff Cornélie, rue du Trône; Wyscotzka Julie, ménagère, 85 ans, épouse Gourski, Marion, rue Félix Bovie; Gille Ida, tricoteuse, 69 ans, rue Malibran; Sallenslagh Anna, rentière, 78 ans, épouse Moens Benoît, rue Adolphe; 1 enfant de moins de sept ans.

CAPITAUX

PRETS sur maisons, terres, neuf., nue prop., succession, titres, etc. S'adr. Mahieu, 69, rue de l'Education. Rens. gratuits de 10 à 8 h.

PRETS hypothécaires, nues-propr., titres, etc. 12, r. Paul Delvaux (de 10 à 12 h.) (10029)

UNION DU CREDIT
DE BRUXELLES
57, r. Montagne-aux-Herbes-Potagères
Escomptes des titres au taux de la Banque Nationale
Dépôts à vue ..... 1 1/2 p. c.
Dépôts à 2 mois ..... 3 1/2 p. c.
Dépôts à 1 an ..... 4 p. c.
CAISSE D'EPARGNE
Intérêt : 3.50 p. c., jusque 5,000 francs
Locat. de coffres-forts : 12 fr. par an.

PRETS
sur hypothèques et pour bâtir
Taux très modéré
S'ADRESSER A
L'EPARGNE BELGE
18 et 20, rue Roger Van der Weyden
(de 9 à 12 h.) (8915)

CAISSE GENERALE DE
Reports et de Dépôts
Société anonyme à Bruxelles
Bruxelles, rue des Colonies, 11, Bruxelles
Capital : fr. 20,000,000. Rés. : 20,400,000
LOCATION DE COFFRES-FORTS
à partir de 6 francs l'an

Ces coffres-forts sont construits dans des caves blindées et armées, d'une sécurité absolue. Ils sont entièrement à l'abri du feu et présentent les garanties les plus complètes contre les risques du vol.

Chaque locataire peut, à son gré, faire valoir la combinaison de la serrure de son compartiment. Il est possesseur de la seule clef confectionnée pour son coffre-fort, ce qui lui assure le libre maniement de ses valeurs, dont il a seul la responsabilité. Un service de nuit est organisé pour la surveillance des galeries renfermant les coffres.

Les galeries des coffres-forts sont accessibles : les jours non fériés de 8 h. 1/2 à 3 heures; le samedi et les autres jours où la Bourse est fermée, de 8 h. 1/2 à 2 h.

DONNEZ VOTRE OBOLE
et modeste soit-elle
à la
Caisse de Secours immédiats
de
LA FRATERNELLE
FEDERATION MUTUELLE
des
Soldats Mutilés et Invalides de la guerre de 1914-1916
Adressez-la au siège social :
18, Rue du Midi
BRUXELLES
Qui prie le trésorier de la faire encaisser à domicile, contre quittance

- DEMANDES D'EMPLOI -

DAME veuve, t. conf., de b. éduc. sach. mettre main à t. dem. à gouv. mén. ou poste de confi. b. réf. tient plus aux égards qu'à app. Ecr. E. M. 22, r. du Cirque.

MENAGE s. enf. mari chôm. dem. pl. conc. ou gard. mais. L. Tyberghien, r. Ed. de Waischark, 27, St-Gilles.

SERVANTE sachant cuisine dem. pl. tous les matins ou tous les après-midi, rue de la Consolation, 12, Schaerbeek. (8998)

JEUNE dame dés. pl. dem. de magas. externe dans n'imp. quel article. J. E. D. 121, b. journal.

TAILLEUR dem. ouvr. répar. et retourn., bien soigné, Quai aux Briques, 84, 2e ét. (8989)

MENAGE sans enf. dés. garder mais. inocc. ou vide, maill. renseign. n'exige pas de gage. Ecr. r. Quinaux, 48, Schaerb.

JEUNE VEUVE dem. pl. bur. ou demois. de magas. Faire off. av. des Azalées, 81, Forest.

JEUNE FILLE sach. ling., brod. et confect. dem. faire journées. Ecr. A. O., bur. journ.

BONNE CUISINIERE dem. pl., r. de la Source, 44. (8996)

FEMME réfugiée de Zeebrugge dem. à faire journ. ou demi-journ., Dome, 451, ch. d'Anvers. Laeken Post limi

Chaussures
Jne fille b. au cour., anc. en pl., dés. changer. Vu difficultés déplacement, écr. directement condit. sous enveloppe Mlle Claire, 13, Longue rue Porte-aux-Vaches, 13, ANVERS. (10168)

JEUNE fille, 21 a., dem. faire quart. mat. et apr.-midi. Chaus. d'Alsemberg, 18.

GARÇON de courses bien au courant dem. emploi. Ragnes Ch., 46, r. Samaritaine.

BONNE servante-cuisinière, bien au cour., bon. réf., dem. place, rue du Trône, 145.

FORTE femme propre et honn. dem. faire journée, Vanderaele, ch. d'Anvers, 451, Laeken.

TAILLEUR fait costume à façon, prix très modérés, r. de la Prospérité, 49.

FEMME à journée sach. cuis. dem. pl., ch. de Ninove, 85.

JEUNE FILLE 16 ans dés. faire quartier ou aider mén. De Wolf r. du Cèleri, 22, St-Gil.

FEMME à journée propre, sach. cuis., dem. pl. Ecr. chaus. de Ninove, 85.

SERVANTE cuis. âg. 40 ans dem. pl. Bon. référ., r. du Trône, 141. (8993)

JEUNE homme, 17 ans, dem. de l'ouvr. quels. B. B., 8, rue des Pâtures, St-Josse.

◆ OFFRES D'EMPLOI ◆

Tervueren
Hôtel « La Vignette »
On dem. fille propre et active, à tout faire. Inu. sans bonnes références.

ON DEM. jeune fille pr promener enfant et aider ménage; b. référen ces exig., 45, r. Van der Dussen, Molenbeek.

ON DEM. j. fille 16 a., tr. propre, pr promen. bébé; un peu au cour. enfant; 10 fr. p. m. 15, r. de la Vanne (Quart. Louise). (10118)

Joaillerie - Bijouterie
On dem. bons apprentis, prés. par parents, r. du Béguinage, 88.

FABRIQUE
crèmes pr. chaussures noire et jaune, pâte pr. poêles, etc., dem. partout bons représentants sér. et actifs. Ecr. avec référ. : MABILLE et Cie, DOUB. (10109)

ON DEM. bonne femme d'ouvrage pr faire chambres. Hôtel de la Bourse, rue Auguste Orts. (10110)

Un ouvrier savonnier expérim. (savon dur) peut se présenter entre 8 et 9 h., 107, avenue du Roi. (10116)

PATISSERIE
On dem. jeune homme pr courses et nettoyage. S'adr. 142, r. de Laeken.

ON DEM. demoiselle de 20 à 25 ans, connais. lingerie, bonneterie et ganterie et munie de bonn. réf. Inut. si pas fait stage dans bonne mais. Ecr. ou se présent. chez L. Deschaumes, 39, place du Sud, à Charleroi. (10162)

ON DEM. institutrice diplômée, conn. ouvr. manuels. S'adr. château de Cognebeau de Cognebeau, Marbais (Brabant).

Ingénieur - Béton armé
On dem. jeune ingén. dipl.; petit stage exig.; s'adresser Lanoy, Cour d'Autriche, 122, av. du Midi, Brux. (10113)

Ouvrier Ferblantier
au courant étamage est demandé, 42, r. Saint-Pierre, de 11 à 12 h.

VANNERIE
On dem. voyageur pr art. fleuriste, 101, rue Vander Schrick, Saint-Gilles, de 3 à 5.

COIFFEUR
demande ouvrier payé à la journée, 19, place Liedts. (10112)

Le Messager de Bruxelles
Bureau auxiliaire
77, rue de Belle-Vue, 77, La Louvière
demande de bons vendeurs de journaux pour nouvelles tournées à organiser dans le Centre du Hainaut. Bons salaires.

VENTES OU LOCATIONS

On dés. louer
av. option d'ach., mais. mod., fac. 6 m. 50, 2 ét. gr. jard., chauff. centr., électr. Q.-Louise. Loyer ne dépass. pas 2,000 fr. Ecr. 48, rue du Président, Brux. (10148)

19, r. Phil. Champagne
Jolie Maison Centre
Prix 1,900 fr. avec réd. à conv. pend. guerre. (10149)

A LOUER mais. ou rez-de-chauss. av. atel. de 50 m2 à étage, 39, rue des Fabriques, Brux. Cond. 49, r. Camusel. (10130)

A LOUER app. 4 belles pl. t. à ét., cave, mans. 155, boulev. du Nord. (10144)

A LOUER appart. garni, conf. mod., 4 p.; idem n. g. Av. L. Bertrand, 64. (10140)

Près av. Tolson d'Or, A vend. hôt. confort. mod., ent. occ. gar. Pr. 75,000 fr. Ec. Clément, 22, r. Aurore. (10141)

Partie de BELLE VILLA confort. meublée à louer; beau parc; prix de guerre. Arrêt tram. S'y adr. M. Geniets, Melsbroeck-Diegham. (10094)

JOLIE VILLA
meublée, avec jardin et forêt, à louer pr 15 juillet. S'adr. Café Quatre-Bras, Tervueren.

100 FR. rez-ch. gar. av. cuis. et vais. 88, av. de la Brabançonne, 88.
WATERLOO
A louer villa, grand jardin, eau et gaz. S'y adresser PICAVET. (10097)

A LOUER beau quartier dans mais. tranq., prix de guerre. Ecr. nouvelle Ecole vétérinaire. Prend. adr. bur. journ. (10146)

A VENDRE jolie maison rentier, 1 ét. avec gr. jardin, rue de la Royauté, 24, Laeken. (10145)

MAISON de retraite laïque. Chambres particulières, bons soins. Prend des infirmes. 1, rue du Chapelain, Anderlecht. (10147)

APPART. 7 pièces, pl.-p., cav., mans., conf. mod., 4-6, rue De Vergnies, Ixelles. (10139)

DESIRE achet. maison 2 ét., gr. jardin ou terrain attenant ou avec mag. à bières, bas ville ou faub. Ecr. avec renseign. 105, r. de l'Indépendance. Intermédiaires s'abstenir. (4000)

A LOUER maison ou rez-de-ch. pour commerce, 48, r. St-Jean. (10142)

GROTTE de Laeken. A vendre ou à louer maison commerce moderne, atelier, salons consommation, jardin, 260, r. Léopold Ier, 260. (10143)

A LOUER sup. maison conv. brasserie-distillerie; clientèle att. à la maison dep. 40 ans; sit. 82, ch. de Ninove. Pour condit. s'adr. 103, même chaussée. (10096)

NOUS cherch. rez-de-chaussée I ou 2 pl. dans centre (environ Bourse). Offres 14, rue Piestinckx, très pressé.

TERRAIN raccordé chem. de fer à vendre avec gr. facil. paiem. Ecr. T. A. P. 12, bur. journal. (8999)

BEL APPART., 5 pl. Centre, à louer pr 1er août. Prix mod. 1er étage. Ecr. A. G., bur. de journ.

TERRAIN raccordé chem. de fer à vendre avec gr. facil. paiem. Ecr. T. A. P. 12, bur. journal (8999)

URGENT. — Ménage s. enf. très sér. par la guerre dés. louer pet. appart. garni chez pers. hon., 25 fr. par mois. Ecr. av. dét. M. Noyelle, 99 rue de la Putterie, Bruxelles.

VELOS

250 FR. A vendre tr. b. vélo gd luxe, 3 vitesses, B.-S.-A., carter, tr. b. pneus. Valeur 450 fr. 25, Mont. Herbes-Potagères, 25.

Beau VELO à vendre, 85, rue de Brabant, 85. (10188)

OCCAS. — Bicyclette dame, pneus parf. état, prix avant., cause départ. Vis. seulem. de 9 à 11 et de 2 à 5 h., 61, r. Lévurne, s. 2 fois.

VELO homme moderne 50 à 60 fr. et Kodak 19 P. C. S. bur. journal. (6218)

OCCAS. — Vélo B.-S. A., 110 fr.; vélo demi-course, 85 fr.; tous deux pour hom., en b. état et c. neufs. R. Westphalie, 38, St-Gilles. (10185)

VELO dame acatène à vendre, prix tr. avantageux, 24, rue Flore. (10186)

OBJETS PERDUS

PERDU lundi soir, vers 9 h., ancienne gare Bogier, pet. griffon mêle. Rapp. contre récompense 44, r. Masseaux.

PERDU berger angl. noir, collier et pattes blanches, museliere av. nom Djed. Rapp. contre récomp. 119, av. de Woluwe. (10156)

PERDU lundi matin 26, bagne hom. genre chevalière or, pierre verte, pet. points roug. Rapport. 25 fr. récomp. 14, rue Prétoire. (5218)

BASSET
Jeune chien basset brun perdu dim. soir, route Uccle-beek. Rap. c. réc. 12, r. Hotel des Monnaies, ou chât.-au Ste-Anne, Uccle-beek. (10002)

PERDU lundi ap.-m., av. Terv., chien berger groen.. Tobby; b. réc. rap. 43, rue Champ-de-Mars. (10158)

PERDU lundi matin broche or, forme fer à cheval, av. pierre bleue et perle fine, env. r. des Hirondelles, r. de Laeken. Rapp. c. bon. récomp. 79, boulev. de la Senne. 79 (10183)

PERDU mardi soir barrette avec pierre bleue, souv. famille. Tr. bonne récomp. à qui rapp. rue Van der Linden, 29, Sch. (10132)

CHEVAUX - CHIENS - VOITURES

CHEVAL de service à vendre. Vis. avant midi, 146, avenue de Tervueren, 146, Molenbeek. (10128)

ATTELAGE complet avec poney 4 ans et tonneau neuf av. capote; duc et demi-tonn. à vendre. March. s'abstenir, 324, ch. d'Anvers. (10124)

PENSION pour chevaux, prix modérés, 19, r. St-Denis, Forest. (10125)

PONEY angl. et tonn. caoutch. à vendre, 39, boul. Lamberment. (10126)

A VEND. sup. tonneau et 1/2 tonneau caoutch. et ferré, 113, ch. de Ninove.

TONNEAU
neuf, modèle élégant, constr. soignée, roues non caoutchout. Superbe occasion, à vendre à toute offre acceptable, 20, Boulev. Barthélemy, Bruxelles. (10105)

4 jeunes CHIENNES groenendael de 2 mois 1/2, à vend.; et 2 chiennes de 2 ans, av. pédigréo. Rue de Linthout, 195. (10158)

AUTO
A vendre matériel complet pour réparations pneus et chambres à air, ainsi que mobilier de bureau. Visible tous les jours, de 3 à 4 h., rue d'Ecosse, 80, Brux. (10118)

ON DEM. à prendre un cheval en pension pour la saison d'été, à charge de le nourrir. S'adr. Philippart, rue Arsenal, à TOURNAI. (10119)

ON DEM. autos ou châssis d'occ. Ec. prix, marque et force, 6, av. De Fré, Uccle. (10120)

Beau double PONEY 8 ans, haut 1 m. 50, à v. en t. conf., 25, rue Nieuwmolen, Midi.

COB sup. tonn. caoutch. 29, r. Henri-Bergé; matin. (10122)

TONNEAU caoutch. neuf, harnais, à liquid. Mais. ferm., 152, rue Joseph II. (10155)

CAMION couv., 4 roues, ét. n., à vend. 94, rue du Bienfaire, Watermael. (10152)

Grand CHEVAL et camion à vend. 133, rue de l'Instruction, Brux.

ENSEIGNEMENT

ANGLAIS
Leç. partic. par prof. dipl., trad. juré, méth. fac. simp., prat. et objective (gram., corresp. et convers.). Succ. gar. S'adr. P. Henry, 60, rue Saint-Josse.

JURY CENTRAL (fin juillet)
STÉNO - DACTYLOGRAPHIE
ECOLE PIGIER 60, rue du Pont-Neuf, BRUXELLES
Entraînement intensif
A forfait jusqu'à l'examen : 10 francs
(Le jour, le soir) (3853)

ON DEM. institutrice diplômée conn. ouvr. manuels. S'ad. château de Cognée, Marbaix (Brabant). (10166)

TRADUCTIONS
scient., techn., littér., commerc. 28, r. Henri Stacquet, 28 (av. Rogier). (10167)

- ANNONCES DIVERSES -

RETARDS
Le célèbre remède du Docteur Carles est infaillible contre douleurs, retards et tous les troubles de la menstruation. Résultat rapide et inoffensif. La boîte 10 fr.; 1/2 boîte fr. 5.50. Envoi discret contre mandat postal. Dépôt général : Pharmacie populaire du Sud, 126, rue Brédarode, Anvers. Dépôts à Liége, gros Kremer, 5, rue des Carmes. Détail : Phar. Vivario, 50, rue de l'Université. (8755)

M. A. GOURMET, de Rochefort, prendr. jeune garçon pour faire éducation et instruction (8991)

ARDOISES
Emile MAYÉRUS
Martelange 3624

CHEVRES laitières extra à vendre, rue de Rosne, 29.

J'ACHETE bouteilles vides à vin, Moselle et Rhin, 3/4 à bière et 1/4 book. E. Swaelus, 97, av. Mont Plaisir, à Schaerbeek. (10100)

OCCASION. — Ch. à couc. L. XV, salle à mang. noyer, ch. cuir. Boîtes à ouvr. et argenterie, 97, r. d'Or.

Beurre Pur
à vendre, 21, pl. Rouppo. (10095)

DESIRE éch. maisons neuves avec actions. Ecr. A. P. 12, bureau journal. (8998)



PERDU mardi soir, entre Mechelen et Bruxelles, sac de dame, contenant argent et papiers. Rapp. contre récompense, 3, rue Ernest Allard. (10170)

PUNAISES
Cafards, etc. destr. par Guillaume Van Wind désinfecteur bâtiments de l'Etat, Hospices, Ville Bruxelles, etc., 202, rue Gaucheret LE MOINS CHER

CIGARES
Achetons toutes quantités. Faire off. 167, av. Princ. Elisabeth. (10160)

ON DEM. chauffe-bain d'occ. 36, r. de Munich. (10159)

SITUATION D'AVENIR offerte à délégués d'agents de change habitant centres importants en prov. et qui se raient disposés à s'établir sous les auspices d'une firme belge. Ecr avec dét. sous init. D. F. 4, bur. du journal

OCCAS. UNIQUE. Machine coud. et vélos 1res marq., gar., à vend. Agents et repr. dem. pr la camp. 11, r. Souveraine, Ixelles. (3995)

TABLEAUX
On désire acheter œuvres du peintre EMILE BAES. Conditions et photos. A. B., 29, bureau du journal. (4007)

COMPTABLE sérieux, bon., s'offre pr mise à jour toutes comptabil., bilan, stat., prédom. mod. S'adr. bur. journ. C. B. 82.

PIANO par demois. honorable, 1er prix Conserv. méthode spéciale pour enfants et adultes, 6 fr. par mois. Ecr. F. D. C. 84, bur. journal.

COMPTOIR D'ÉCHANGE
Avez-vous quelque chose à vendre
VENEZ NOUS VOIR
42, rue de Laeken, 42, BRUXELLES (8999)

POUR affaire intéressante, on dem. courtiers en titres, ayant clientèle. Ecr. bur. du journ. K. Z. 16.

PERIN, EDITEUR
388, chaus. de Waterloo, Bruxelles
VIENT DE PARAITRE :
Grande carte en 6 couleurs
ASIE MINEURE - PERSE
Mer Noire — Caucase — Canal de Suez
PRIX : 1 FRANC
Grande carte en 4 couleurs
FORET DE SOIGNES - LINKEBEEK
A l'usage spécial des touristes et cyclistes pliée en étui
PRIX : 1 FRANC
Ces cartes sont en vente chez les principaux libraires

Caoutchouc
J'achète ju qu'à 3 fr. le k.o, 187, r. Dupont. (4005)

TALC. 1,500 kilos à v. 42 fr. les 100 k. Servaes, 87, Dumberg, Hoeylaert. (10103)

A vendre :
Machine et matériel industriel d'occas. S'adr. H. MARNEFF, Haren-Nord. (10098)

DISPONIBLE
PARTIE allumettes, véritables suédoises, en petites boîtes, emballage caisses 50 paq. Faire off. 49, r. du Centre, Ciney. (10099)

A VENDRE une installation complète de machines-outils pour le travail du bois avec moteurs électr. convenant particulièrem. aux ébénisteries. Visible en marche. Pour renseignements, s'adr. à M. O. Muylle, 10, Avenue des Azalées, Schaerbeek. (4988)

A VENDRE, 18, rue de Ganshoren, Jette-Saint-Pierre, lapins à fourrure, cob et poney, jeunes porcs et poules. (10101)

Cabinet Robert -
Droit civil et commercial
Boulevard de la Senne, 100, Bruxelles
Conseils de droit. Prix : 1 fr.
Entreprise de procès
Rédaction de contrats (1 à 5 heures)

MERES DE FAMILLE
Soignez la santé de vos enfants avec
LE LAXAGENE BELLI
Purgatif idéal qui s'emploie comme les sirops de figues, de pommes de reinette 1 fr. 25 le flacon dans toutes les pharmacies, où l'on trouve la **Pommade Oxysedrum**, contre la croûte de lait, les irritations de la peau, fr. 0.75. (1975)

ACCOUCHEUSE
Diplômée, 30 ans pratique. Consultations secrètes à toutes époques, retards, discrét. Mme BOUCHET, 49, rue de Parme, 62, (Porte de Hal). Saint-Gilles-Bruxelles.

PILULES DES DAMES
Merveilleuses contre faiblesse, suppressions des époques Pharm. MIGNA, 3, r. des Fabriques, BRUXELLES

ACCOUCHEUSE Diplôm. (ex de Belgique et de France)
CONSULTATIONS SECRETES
14, PLACE DES MARTYRS (Ex 7 Nains) BRUXELLES

SPECTACLES

THEATRE DE LA BOURSE. — A 8 h. 1/2, « Martha ».
BOIS-SACRE. — A 9 h., « Le Petit Fils ».
FOLIES-BERGERE. — A 8 h. 3/4, « Les Petites Etoiles ».
GAITE. — A 9 h. 1/4, « Le Coup de Jarnac ».
BONBONNIERE. — A 9 h., « La Bonne Intention », « On purge Bébé ».
LA CIGALE. — A 9 h., la Revue.
MOLIERE. — A 9 h., « Notre Jeunesse ».
OLYMPIA. — A 9 h., « Les Maris de Léontine ».
PALAIS DE GLACE. — Relâche.
PALAIS DE LA CHARITE, 36 et 36a, avenue Legrand (entrée du Bois). — Théâtre de verdure, tea-room, salon d'art, concerts symphoniques, attractions pour l'aide des forains. Entrée, 0.25; les jours de gala, 1 fr. au profit de l'œuvre.
SCALA. — A 8 h. 3/4, « Bruxelles en Chemise ».
BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres. — Sp. varié, 1,500 pl. Ent. libre. Vendredi, nouveaux débuts.
WINTER-PALACE. — A 9 h., « Le Duel ».
ALHAMBRA. — A 9 h., « Jane Shore ».
PRADO, place Communale, Molenb. — Dim. (mat. et soir.), lundis, jeudis et sam. (Voir affiches).
SPLENDID CINEMA. — « La Pêche aux Huîtres », documentaire; « Zizi au bal masqué », comique; « La Musette », comédie américaine; « Divorçons », vaudeville en trois actes, exclusivité; « Cœur farouche », grand drame émotionnant en 3 parties.
MAJESTIC, Boulevard du Nord. — Programme de fam. Orchestre de premier choix.
CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès. — De 8 h. 1/2 à 12 h., séances permanentes.
CINEMA COLONIAL, rue de la Monnaie. — Spectacle de famille.

Imprimerie Financière et Commerciale, 1, Quai du Chantier, Bruxelles.

L'IMPRIMERIE FINANCIÈRE ET COMMERCIALE
(SOCIÉTÉ ANONYME)
ENTREPREND TOUS GENRES DE TRAVAUX
JOURNAUX BROCHURES ÉDITIONS
TRAVAUX DE LUXE POUR LE COMMERCE & POUR L'INDUSTRIE
LITHOGRAPHIE CATALOGUES AFFICHES
1, QUAI DU CHANTIER, BRUXELLES

BILLET DE FAVEUR
DU « MESSAGER DE BRUXELLES »
A DÉTACHER
THÉATRE DE LA GAITÉ
BON pour une entrée gratuite
accompagnant une entrée payante
CE BILLET EST INDIVISIBLE
Valable pour « Le Coup de Jarnac » et tous les spectacles de la saison



CHACUN VEUT LIRE -:- CHACUN PEUT LIRE
LES EDITIONS F. D.
OUVRAGES PARUS :
L'ENFANT DU ONZIÈME, par HUBERT SCHAYVE
K. Z. W. R. 13 ? par A.-E. BROMARTY
65 CENTIMES
LE MÉNAGE STROMBOLI
2me LIVRE DE L'ENFANT DU ONZIEME
PAR HUBERT SCHAYVE
75 CENTIMES (200 pages environ)
PARCE QUE :
Chaque roman est inédit
Qu'il est signé d'un auteur de talent
Que toutes les situations en sont touchantes
Les demander chez tous les libraires
VIENT DE PARAITRE :